

DNMADe

Catalogue de cours

du LPO privé sous contrat

Saint - Vincent de Paul.

Groupe Scolaire

Saint - Vincent Le Havre

Mention

Événement

Parcours

Graphisme

et Objets

Communicants

MAJEURE OBJET
& NUMÉRIQUE

MINEURE INNOVATION
SOCIALE

Mention

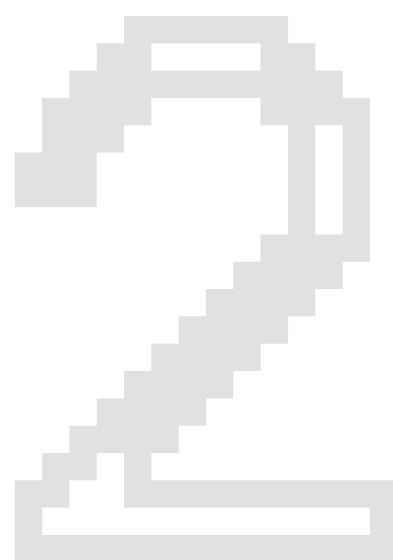
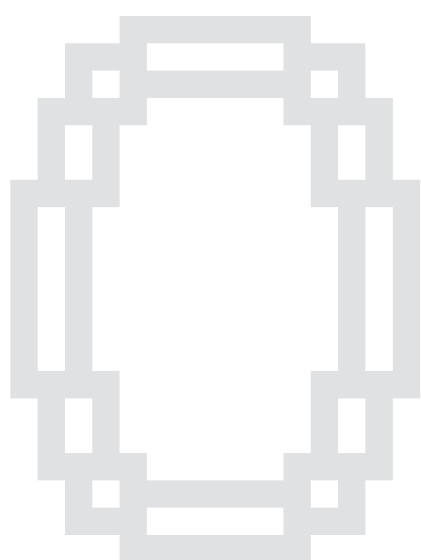
Espace

Parcours Espaces

de communication

virtuels 2D, 3D

MAJEURE ÉVÉNEMENT
MINEURE INNOVATION
SOCIALE



Sommaire

Le Groupe Scolaire	P.04
DNMADe	P.07
Mentions	P.09
Organisation	P.11
Objectifs	P.12
Temps	P.17
Évaluations & ECTS	P.19
Tableau des crédits	P.21
Absences & Retards	P.22
Commission Pédagogique	P.23
Pôles d'enseignements	P.25
Fiches S1-S2	P.27
Fiches S3-S4	P.53
Procès Verbal (ex.)	P.79
Convention de Stage	P.81
Vie Étudiante	P.87
Lexique	P.90



Le Groupe Scolaire

Présentation d'établissement

"Eduquer, c'est
faire naître la
pensée dans la
relation à autrui"

Cette citation qui inspire la totalité du Projet Éducatif a pour auteur Monsieur Vincent. Ce même Monsieur Vincent qui a donné son nom à notre lycée :

Saint-Vincent-de-Paul.

Né en 1581 dans les Landes, Vincent de Paul fera ses études à Dax et à Toulouse. Il quittera la confortable charge de précepteur des enfants de Monsieur de Gondi afin de consacrer sa vie aux pauvres. Il n'aura de cesse de contribuer aux progrès tant matériels, intellectuels que spirituels de ces laissés-pour-compte de la société du 17e siècle.

Il meurt en 1660 en laissant en héritage l'esprit d'ouverture, d'écoute et d'échange relayé jusqu'à nous par les Filles de la Charité, et destiné à élever, éduquer les élèves de toutes origines.

Au sein de Saint-Vincent, chaque adulte, quelle que soit sa fonction, est chargé de la mission d'accompagner les jeunes. Il se doit de concentrer ses efforts afin de les considérer dans la totalité de leur être. Il doit les aider à devenir ouverts, respectueux des droits de chacun, capables d'autonomie et dotés d'un esprit critique et d'une vraie

maturité spirituelle.

L'objectif global est de permettre aux étudiants de réussir leurs examens mais aussi les préparer au mieux à une réussite sociale et professionnelle indépendamment de leurs parcours antérieur.

À savoir :

- Développer leur autonomie : l'étudiant doit devenir un être libre ; au sens de celui qui est capable d'assumer les contraintes du monde qui l'entoure.
- Affirmer sa confiance en lui-même : l'étudiant doit devenir un être éduqué, c'est à dire capable de se tenir droit en lui-même sans appui extérieur.
- Se construire dans la relation à l'autre : l'étudiant doit devenir un être sociable, ayant acquis la maîtrise de ses affects, de ses émotions et de son langage.

Ces objectifs ont pour mission de former des citoyens, capables de s'adapter dans une société donnée.

Historique du lieu

Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul se sont installées au Havre en 1844. Après avoir commencé à œuvrer pour la paroisse Saint-Nicolas dans le Quartier de l'Eure, elles créent un "ouvroir" accueillant des jeunes qui s'exercent aux travaux de broderie, de couture et reçoivent une formation humaine et chrétienne.

En 1937, une déclaration officielle d'ouverture de l'œuvre des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul est enregistrée

à la Mairie. Cette Œuvre consiste en un cours d'enseignement ménager et général pour jeunes filles de 14 à 17 ans.

Quinze ans plus tard, une lettre de l'Inspection principale de l'Enseignement Technique officialise l'ouverture de l'Ecole Technique de l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul précisément le 27 Mai 1952.

Depuis l'école n'a cessé de s'agrandir et de se transformer jusqu'à se voir dotée du Contrat d'Association avec l'état et à s'ouvrir à la mixité des publics reçus. Les formations d'origine ont donné naissance aux actuelles filières du tertiaire (Métiers de l'Accueil, Commerce, Logistique ...) rejointes en 2001 par l'ouverture aux formations du graphisme et de la photographie.

Aujourd'hui le Lycée compte près de 600 élèves, étudiants et apprenants. Il a élargi son panel d'offre de formations aux post-bac, avec un BTS Photographie et depuis la rentrée 2019, deux mentions de DNMADE (Espace et Événement). L'établissement possède également un centre de formation continue, proposant des formations certifiées ; Web-Design, Réalité Virtuelle, Prépa-Art ...

Toutes les filières jouent leur rôle à part égale dans l'activité et l'image du Lycée, mais il est indéniable que les Métiers d'art et la Photographie apporte une valeur ajoutée en terme d'image et de visibilité pour l'établissement.

Partenaires

~Esadhar
~Docks du Havre
~RénaSup
~All virtual
~Alcéane
~Pôle Image
~Le MuMa
~Le conservatoire du Havre
~Une Saison Graphique

Organigramme

Chef d'établissement :

Catherine Huet

Services administratifs :

Chrystelle Aumont

Responsable de la vie scolaire :

Peggy Rolle

Centre de formation :

Nadine Lebel

Enseignement supérieur :

Valérie Lecacheur

Accueil :

Claudia Hautot

C.D.I :

Nathalie Gent

Coordinatrice entreprises :

Véronique Delaistre

Lycée Saint Vincent de Paul

25, rue Dumont d'Urville

76600 Le Havre

Tél: 02 35 25 07 18

Fax: 02 35 26 37 68

Mail: info@stvp.fr



Présentation du DNMADe

Le DNMADe est un diplôme National des Métiers d'Arts et du Design en 3 ans valant grade Licence et répondant à l'évolution des métiers dans les secteurs de la création appliquée. Cette évolution s'inscrit dans l'articulation entre les métiers, le design et les nouvelles technologies procédant d'une culture commune favorable à l'innovation.

L'identité du DNMADe se fonde sur la créativité combinée au savoir-faire dans la recherche et sont indissociables de l'excellence où l'esprit et le geste ne font qu'un. Cette mobilité conceptuelle et pratique encourage la curiosité, l'audace et l'innovation. Le DNMADe a pour objectif de construire des connaissances et des savoir-faire à un niveau professionnel. Ceux-ci seront ensuite développés par l'expérience, un statut de salarié ou d'indépendant ; mais cette formation ouvre aussi à un cycle de master voire de doctorat grâce au caractère universitaire de ce premier cycle professionnalisant.

Le groupe Saint Vincent propose deux DNMADe : une mention Espace et une mention Événement. Ce diplôme vise l'acquisition de connaissances et compétences professionnelles solides dans les différentes spécialités énoncées ci-dessus et permet à chaque étudiant de construire son parcours personnel de formation. Cette formation continue s'appuie sur un socle commun d'enseignement des savoirs fondamentaux (philosophie, culture des arts et du design etc.) et transversaux (ateliers de création). Elle a pour objectif de renouer avec les fondements historiques du design associant pratique et théorie,

esprit et geste, art et artisanat.

La spécificité des parcours repose ainsi sur un échange permanent entre le travail de conceptualisation et le développement de processus de production et de fabrication singuliers en ateliers. Ce diplôme offre une place importante à l'autonomie de l'étudiant, une faculté qu'il développera progressivement tout au long de sa formation.

Il s'agit par conséquent de former des futurs professionnels capables, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, de mettre en synergie les interfaces qui participent à l'élaboration des processus de création et de fabrication d'artefacts, de produits de nature et de statuts divers dans les champs des métiers d'art et du design.

Modalités de Recrutement

Le DN MADE s'adresse à des bacheliers issus de formations technologiques, générales ou professionnelles et aux élèves issus des diplômes de niveau IV des métiers d'arts tels que les brevets des métiers d'art.

Les qualités requises des étudiants en DNMADE sont : une grande sensibilité, de la curiosité (une bonne veille culturelle, artistique et technologique), un sens critique, un esprit d'analyse, des aptitudes rédactionnelles, une bonne conceptualisation ainsi qu'un fort attrait pour les disciplines artistiques, les manipulations et recherches tant bi que tri-dimensionnelles. Mais aussi le désir de travailler en équipe au sein de projets transversaux dans une démarche dynamique et autonome.

Le DNMADE demande un investissement conséquent de la part des étudiants. Les divers ateliers et temps de productions nécessitent un volume important de travail en autonomie, un minimum de 15 heures hebdomadaires aux semestres 1 & 2, de 18h aux semestres 3 & 4 et 20 heures aux semestres 5 & 6.

Les modalités de recrutement définies par l'équipe pédagogique reposent sur différents critères, tels que le parcours, les attendus nationaux et locaux, l'investissement du candidat, les éléments d'évaluation (notes et bulletins), la fiche avenir, les centres d'intérêt exposés, l'appétence pour la mention choisie et la motivation démontrée.



Mentions

Mention

Événement

Parcours

Graphisme

et Objets

Communicants

MAJEURE OBJET
& NUMÉRIQUE
MINEURE INNOVATION
SOCIALE

Le DNMADe mention Événement, forme des concepteurs d'objets communicants alliant technicité et design plaçant l'humain au coeur de l'innovation sociale. La conception de ces objets suppose des réponses aux besoins et aux usages, avec au coeur de sa démarche l'équilibre entre forme et fonction.

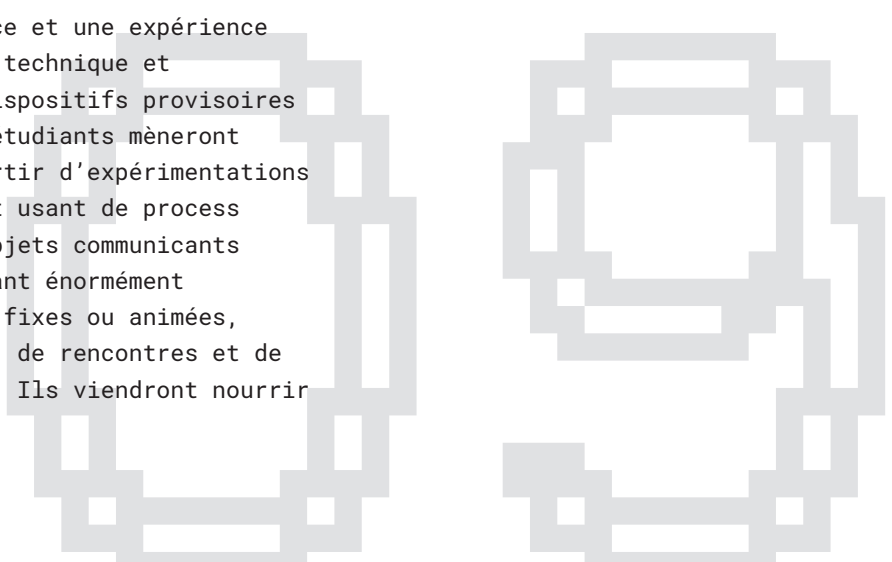
La formation repose sur une approche globale théorique et intellectuelle ainsi que sur une exigence et une expérience pratique de nature technique et technologique de dispositifs provisoires et éphémères. Les étudiants mèneront leurs projets à partir d'expérimentations et de développement usant de process interactifs. Les objets communicants générant et utilisant énormément d'écrits, d'images fixes ou animées, au sein d'échanges, de rencontres et de pratiques sociales. Ils viendront nourrir

les réflexions et ouvrir à grande échelle leurs propres espaces de communication visuelle. Les étudiants seront amenés à développer leur projet sur ces enjeux qui supposent des démarches spécifiques de conception et une réelle réflexion culturelle et artistique du point de vue graphique.

La formation amène l'étudiant à travailler pour une société de création ou comme indépendant. Il peut intégrer des agences de communication, des bureaux d'études, des organisations privés ou publiques.

EXEMPLES D' ACTIONS
ET DE PROJETS :

- Réalisation de packs évènementiels et d'objets sociaux
- Conception de stands et de surfaces éphémères,
- Composition et construction de signalétique dans l'espace,
- Conceptualisation et production d'objets communicants...



Mention

Espace

Parcours Espaces de communication virtuels 2D, 3D

MAJEURE ÉVÉNEMENT MINEURE INNOVATION SOCIALE

Le DNMADE Espace forme des concepteurs d'espaces pérennes dans des environnements intérieurs et extérieurs existants pour des acteurs publics et privés. Situé au carrefour de plusieurs disciplines (scénographie, architecture intérieure, urbanisme), ce cursus propose aux étudiants de développer leurs connaissances de la mise en valeur des espaces de communication virtuels culturels et/ou commerciaux, allant de l'aménagement et la scénographie d'espaces culturels, sociaux et institutionnels, d'espaces de travail et commerciaux, dans l'espace public urbain et paysager.

La formation repose sur une approche globale théorique, intellectuelle et pratique. La spécificité de cette formation repose sur la maîtrise des différentes échelles architecturales et du design d'espace. Elle développe des compétences dans la conception de l'espace et de son usage, une maîtrise

de l'échelle humaine, des matériaux, du détail et de la finition, ainsi que de leur mise en œuvre. Le DNMADE Espace propose une approche sensible de l'espace, sollicitant le voir et le ressentir, soucieuse de l'homme et de la valorisation de son environnement. Il s'ancre dans la culture artistique et architecturale contemporaine. Les projets des étudiants seront ponctués par des rencontres et des échanges extérieurs au cours de l'année et leurs réflexions seront nourries par les sciences, les sciences humaines et sociales.

Nos partenaires comme Docks du Havre, Pôle Image, All virtual, le Muma ou le Conservatoire seront des appuis importants dans ce parcours. Les formations en photographie proposées par l'établissement seront en lien avec ce parcours, notamment autour des techniques pour le développement d'espaces virtuels 2D, 3D et les studios de capture et d'éclairage seront mutualisés.

La formation amène l'étudiant à travailler pour une société de création ou comme indépendant. Il peut intégrer des bureaux d'études, organisations privés ou publiques.

EXEMPLES D' ACTIONS ET DE PROJETS :

- Réalisation de micro-architectures,
- Conception et implantation d'un espace dans un environnement particulier,
- Composition et aménagement d'espaces définis,
- Actions particulières sur mobiliers architecturaux et sur espaces existants...



Organisation

DN MADe

DN MADe 1

Découverte et acquisition des fondamentaux

Semestre 1 . Les Fondamentaux
Découverte des parcours et des fondamentaux. Micro-projets.

Semestre 2 . Expérimenter
Approfondissement des notions et micro-projets. Stage de 2 semaines en entreprise

DN MADe 2

Approfondissement & spécialisation

Semestre 3 . Se Positionner
Micro-projets et projets expérimentaux.

Semestre 4 . Se Professionnaliser
Projets, recherche de problématique personnelle. Stage de 12 à 16 semaines

DN MADe 3

Perfectionnement et projet

Semestre 5 . Étudier
Tutorat, mémoire et soutenance.

Semestre 6 . Le Projet
Projet final et soutenance

Obtention du DNMADe.
Bac + 3, conférant grade licence.

Périodes

Les années de DN MADe sont divisées en 5 périodes. Celles-ci correspondent aux temps d'enseignements entre deux périodes de pause. Ces périodes dessinent des grandes thématiques de projets et d'expérimentations favorisant la transversalité des enseignements et l'acquisition des impératifs du cursus par les étudiants.

DN MADe 1

Période 1 (S1) = Être étudiant

Période 2 (S1) = Couleurs

Période 3 (S1-S2) = Matières

Période 4 (S2) = Formes & Volumes

Période 5 (S2) = Mouvements

Période A (Juillet, Août) = Produire

DN MADe 2

Période 6 (S3) = Être étudiant

Période 7 (S3) = Couleurs & Matières

Période 8 (S3-S4) = Formes, Volumes & Mouvements

Période 9 (S4) = Se professionnaliser

Période 10 (S4) = Se professionnaliser

Période B (Juillet, Août) = Construire

DN MADe 3

Période 11 (S5) = Être étudiant

Période 12 (S5) = Écrire

Période 13 (S5-S6) = Soutenir

Période 14-15 (S6) = Produire

Objectifs

Semestre I

Sept. Oct. Nov.

Déc. Jan.

DÉCOUVRIR, S'INITIER ET DEVENIR SENSIBLE. FONDAMENTAUX.

Acquisitions d'outils au sein d'ateliers de fondamentaux (dessin, couleurs, maquettes, ...) générant des micro-projets pluridisciplinaires et des workshops.

Les compétences attendues en fin de semestre 1 :

- Sélectionner et exploiter des ressources de diverses natures
- Exploiter, confronter et synthétiser des informations
- Mettre en relation des savoirs généraux, artistiques et technologiques
- Émettre des hypothèses en vue d'une démarche créative
- Expérimenter et utiliser des méthodes de recherche et de conception
- Communiquer ses intentions et justifier ses choix de recherche oralement et par écrit
- Communiquer ses intentions et choix de recherche graphiquement

- Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement

- Organiser son travail de manière autonome

- S'exprimer à l'écrit avec rigueur et clarté

- S'exprimer à l'oral avec rigueur et clarté

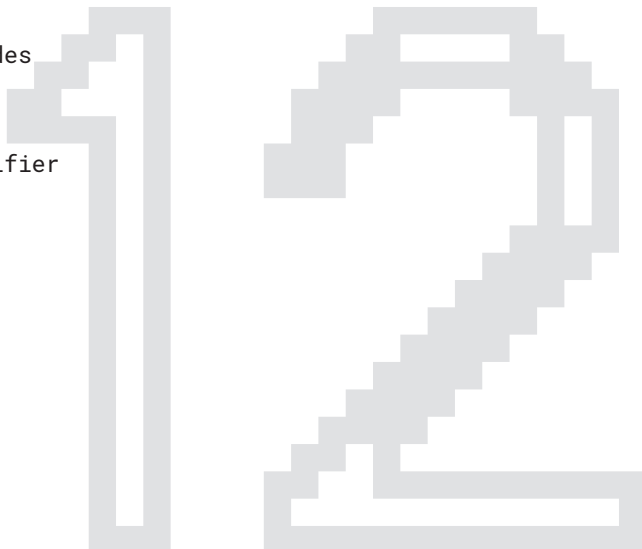
Plus spécifique aux langues vivantes :

- Comprendre des messages oraux du domaine des métiers d'art et du design

- Comprendre des messages écrits du domaine des métiers d'art et du design

- Utiliser un vocabulaire spécifique

- S'exprimer et transmettre de manière précise dans son champ de spécialité.



Semestre II

Févr. Mars. Avr.

Mai. Juin

RECHERCHER ET
QUESTIONNER.
COMPRENDRE ET
RÉPONDRE.
EXPÉRIMENTATIONS
ET OUVERTURES
CRÉATIVES.

Adopter une posture créative divergente : analyser, enquêter, se documenter afin de s'approprier un contexte, une demande, également pour développer des réponses et des idées au service d'une réalisation concrète.

Les compétences attendues en fin de semestre 2 :

- Analyser, confronter et synthétiser des informations en vue de leur exploitation.
- Proposer une argumentation en faisant preuve d'esprit critique.
- Mobiliser une culture générale riche et ouverte, issue de disciplines différentes au service de ses idées
- Démontrer une pratique plastique personnelle maîtrisée.

- Communiquer graphiquement ses intentions.

- Comprendre la mise en oeuvre des matériaux, des techniques et des technologiques traditionnelles et innovantes, dans le cadre de la conception et de la réalisation d'un projet.

- Utiliser les outils numériques 2D et 3D.

- Travailler en équipe, en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

- S'auto-évaluer et se questionner pour progresser.

- Émettre plusieurs hypothèses en vue d'une démarche créative.

- Connaître les champs professionnels en relation avec la mention.

- S'exprimer efficacement à l'écrit ou à l'oral avec rigueur et clarté.



Semestre III

Sept. Oct. Nov.

Déc.

RÉFLÉCHIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE. CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DE CONCEPTION.

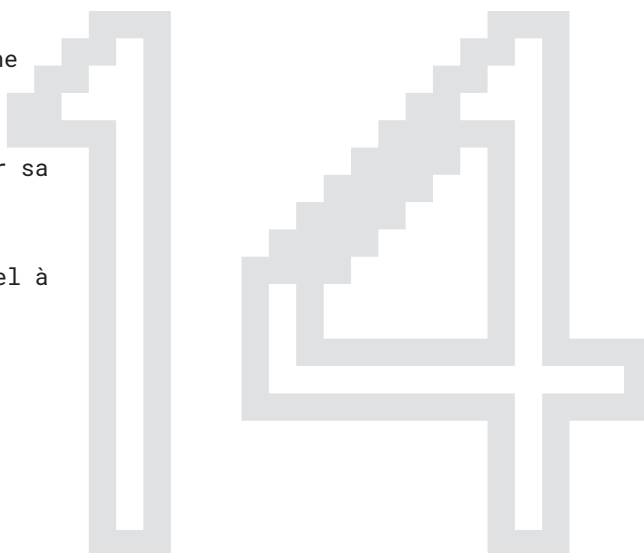
Les semestres 3 et 4 ont pour but le perfectionnement et l'intégration des outils au sein des différents ateliers, en projet individuel ou collectif.

Les compétences attendues en fin de semestre 3 :

- Sélectionner, exploiter et mettre en oeuvre des outils et ressources de nature différentes
- Mettre en relation des savoirs généraux, technologiques et artistiques au sein d'un micro-projet
- Formuler des hypothèses et aiguïser son regard afin d'enrichir la démarche créative
- Organiser, communiquer et argumenter sa pensée de manière claire et adaptée
- Utiliser un vocabulaire professionnel à l'oral et à l'écrit

• Adopter une posture professionnelle au sein d'un micro-projet et affirmer une veille culturelle et technologique

• Par le biais de micro-projets en transversalité et co-intervention sur les pôles professionnels organisés en ARC thématiques (Ateliers de recherche et de création)



Semestre IV

Jan. Févr. Mars.

Avr. Mai. Juin

(stage de 12 à 16

semaines entre)

- S'approprier et intégrer les outils numériques et technologiques au sein du projet personnel

SE
PROFESSIONNALISER.
DÉFINIR SON PROJET
PERSONNEL &
PROFESSIONNEL.

Les semestres 3 et 4 ont pour but le perfectionnement et l'intégration des outils au sein des différents ateliers, en projet individuel ou collectif.

Les compétences attendues en fin de semestre 4 :

- Mobiliser les différents savoirs, apprendre à les organiser pour y répondre avec pertinence
- Connaître, appréhender les champs professionnels ainsi que le vocabulaire d'une expression orale spécifique à la mention
- Savoir se positionner, travailler en équipe et se remettre en question afin d'être cohérent
- Affirmer une écriture personnelle qui fasse sens et assumer une posture professionnelle





TEMPS DE FORMATION

La formation s'étend sur une durée de 6 semestres. L'étudiant peut ainsi construire son parcours de formation sur la base d'une offre qui ne se décline plus de manière monovalente, mais qui ouvre des préférences vers plusieurs possibilités, favorisant ainsi sa mobilité dans un réseau inter écoles de différentes tutelles ou d'établissements étrangers.

Les premiers et deuxièmes semestres permettent de prendre en compte la diversité des profils accueillis et d'aménager un temps d'évaluation dès les premières semaines.

Les troisièmes et quatrièmes semestres sont ceux de l'approfondissement et de la spécialisation.

L'étudiant construit son parcours en s'orientant vers un ou plusieurs domaines de création. Les cinquième et sixième semestres se concentrent sur la spécialisation dans un champ précis de la mention et sur le développement d'un projet professionnel à partir de l'ensemble des compétences acquises tout au long de son cursus.

Stage

La formation propose un temps d'expérience professionnelle par le biais de stages afin de consolider et d'enrichir le parcours de chaque étudiant.

Un premier stage de 2 semaines au cours du deuxième semestre (définition d'un parcours par le biais d'une observation active et la découverte d'un contexte professionnel en particulier).

Un deuxième stage professionnel de 12 à 16 semaines au sein de structures professionnelles préfigurant l'orientation du projet du sixième semestre (acquisition de compétences, gestes et savoirs spécifiques, expérience en agence de design en tant que membre intégré, expérience au sein d'institutions culturelles et/ou associatives pour l'élaboration de projets culturels).

Selon le profil et le projet de l'étudiant, d'autres périodes de stages peuvent être programmées (notamment un stage de production afin de nourrir le projet en semestre 6).

Mobilité

Extrait du référentiel DN MADE 20 mai 2018. JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

"Une mobilité des étudiants au cours de la formation s'avèrera possible à condition qu'ils remplissent les prérequis et disposent des compétences nécessaires pour une réorientation et intégration en cours de cursus. Une analyse des acquis et compétences assurera la cohérence des parcours dans le respect des crédits ECTS européens. Une mobilité allant de 12 à 24 semaines au sein d'une école ou d'un établissement universitaire partenaire peut être programmée au cours des deux semestres de deuxième année, dans le cadre d'accords bilatéraux conventionnés et programmes de mobilité internationale."

Les objectifs
des périodes de

mobilité :

- Fluidifier les parcours inter-établissements
- Permettre aux étudiants d'effectuer des périodes d'études à l'international, afin d'acquérir des compétences nouvelles et de se perfectionner sa maîtrise linguistique à l'étranger
- Donner une ouverture à d'autres cultures, favoriser une meilleure adaptation sur le marché international du secteur des métiers d'art et du design
- Anticiper par observation de contextes concrets les possibles conditions pour la définition d'un projet de fin d'études et d'une orientation.

Mobilités internationales

Ces mobilités sont envisageables à l'échelle européenne et paneuropéenne dans le cadre d'accords de coopération de type Erasmus (ou d'un dispositif équivalent) dans un autre établissement d'enseignement du design et des métiers d'art, en suivant les règles et les modalités qui régissent lesdites conventions (élaboration d'un contrat individuel de formation en amont, évaluation et transfert des crédits ECTS acquis durant cette mobilité). Elles sont aussi possibles à l'échelle internationale hors Europe et dépendent dans ce cas des conventions bilatérales de coopération établies entre les établissements. Ces conventions précisent les modalités de reconnaissance des acquis de formation et leur transfert dans le cursus de l'étudiant.

Dans le cadre des mobilités internationales, l'intégration d'étudiants en cours de cursus privilégie la cohérence des niveaux de compétences par l'observation des crédits ECTS prévus à chaque semestre et si possible conformément aux accords établis par les conventions entre établissements de formation.

Mobilités nationales

Sur le modèle des mobilités Erasmus, l'étudiant peut envisager dans le cadre de la construction de son parcours de formation une mobilité d'études au sein d'un autre établissement préparant le DNMADe. Ces mobilités sont soumises à l'accord préalable des deux équipes pédagogiques ou du responsable mobilité désigné dans chaque établissement. Elles dépendent du projet pédagogique de l'établissement et de ses capacités d'accueil. Elles doivent être encadrées par un accord de coopération entre établissements, et par un projet individuel de formation signés par les deux établissements et l'étudiant. Les notes obtenues et les crédits ECTS acquis dans le cadre de cette mobilité sont transférés dans le cursus initial de l'étudiant. La stratégie de mise en place des partenariats nationaux, européens ou internationaux peut faire l'objet d'une évaluation lors du conseil de perfectionnement.



Évaluations & ECTS

MODALITÉS ÉVALUATIONS

Toutes les unités des quatre premiers semestres sont évalués sous la forme d'un contrôle continu. Toutes les unités du cinquième semestre sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la production du mémoire DN MADe de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury. Toutes les unités du sixième semestre sont évaluées sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la réalisation du projet DNMADe de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury.

Les étudiants sont informés des modalités d'évaluation et des compétences attendues tout au long de leur cursus (c.f Fiches Cours). Le résultat chiffré de ces évaluations réalisées au cours d'un semestre n'est pas communiqué aux étudiants avant la fin de ce semestre. Ces évaluations sont chiffrées selon une échelle de note retenue sur 20 et la moyenne apparaît sur le Procès Verbal de l'étudiant.

L'assiduité aux évaluations est obligatoire et indispensable. Les progrès, l'investissement et l'attitude des étudiants sont des critères pris en considération lors du contrôle continu et lors des évaluations semestrielles.

Dans le cas d'une absence à une évaluation ou d'un travail rendu hors délai sans justification, l'étudiant est noté N.E (non évalué).

Si l'absence est justifiée auprès de la vie scolaire dans les 72 heures suivant le retour de l'étudiant, la notation N.E peut-être maintenue par l'enseignant. Cependant, l'étudiant concerné a la

possibilité, à sa demande, de passer un contrôle de rattrapage auprès de son enseignant. La note obtenue remplace alors la notation N.E.

Dans le cas d'un quelconque refus d'évaluation l'étudiant sera noté N.E sans possibilité de rattrapage.

Au sein des évaluations d'un Enseignement Constitutif, les notations N.E sont prises en compte dans la moyenne générale de l'étudiant. Un étudiant possédant trop de mentions N.E au sein de son semestre se verra refuser le système de compensation et la commission pédagogique évaluera son positionnement au sein de la formation.

DEGRÉ D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES.

Tout au long de sa formation, l'étudiant est avant tout évalué sur l'acquisition de compétences définies dans ce catalogue au sein des différentes fiches de cours établies par l'équipe pédagogique.

À chaque fin de semestre l'étudiant devra remplir une fiche d'évaluation de semestre. Celui-ci devra évaluer seul son degré d'acquisition selon 4 critères. La compétence sera alors: Non-Acquise, en cours d'Acquisition, Acquise ou Maîtrisée.

Cette fiche sera aussi remplie par les différents acteurs du cursus et restitué à l'étudiant à sa sortie.

Ce degré d'acquisition de compétence sera aussi indiqué de manière générale sur le Procès Verbal de l'étudiant selon les mêmes critères.

ECTS

Le système ECTS est un système de crédits destiné à l'enseignement supérieur et utilisé dans l'espace européen. Ces crédits ECTS sont délivrés par l'établissement. Ils sont le bilan chiffré des évaluations réalisées durant le cursus au sein des différentes Unités d'Enseignement (U.E), elles-mêmes composées d'Enseignements Constitutifs (E.C).

La certification comprend 180 ECTS pour le cycle DNMADe, 60 par année, soit 30 par semestre.

Le Chef d'établissement après consultation de la commission pédagogique prononce, pour les étudiants de première année ayant validé entre 48 et 59 crédits européens, ou pour les étudiants de deuxième année ayant validé entre 108 et 119 crédits européens le passage dans l'année supérieure. Pour ceux ayant validé moins de 48 crédits en première année et moins de 108 crédits en deuxième année, le redoublement ou la réorientation.

Les Unités d'Enseignements non validées en première année peuvent être rattrapées l'année suivante sur décision de la commission pédagogique au regard du travail et de l'engagement de l'étudiant.

Les étudiants ayant une moyenne d'Unité d'Enseignement située entre 8 et 10 pourront obtenir une compensation de la part de la commission pédagogique. Les U.E ne se compensent pas entre elles, les crédits étant attribués respectivement à leur U.E.

Les étudiants ayant une moyenne d'Enseignement Constitutif inférieure à 6 devront obligatoirement rattraper cette E.C. Les étudiants ayant une moyenne d'Enseignement Constitutif inférieure à 8, pourront rattraper cette E.C sur décision de la commission pédagogique.

Les rattrapages prennent la forme d'épreuves ponctuelles imposées par la commission pédagogique et auxquelles l'étudiant est convoqué 15 jours ouvrés suivant la commission pédagogique. Dans le souci de respecter au mieux les semestres évalués par contrôles continus, les évaluations obtenues à ces épreuves de rattrapages sont plafonnées à 10.

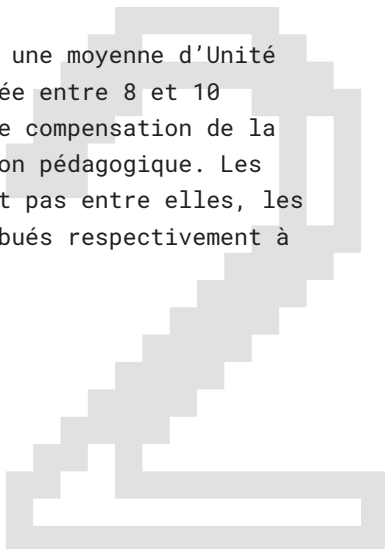


Tableau des crédits

	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Pôle Humanités et Cultures (Philosophie, Lettres, Culture des arts et des Techniques)	8 ects	8 ects	7 ects	6 ects	4 ects	4 ects
Pôle Méthodologie, Techniques et Langues (Outils d'Expression et d'Exploration Créative, Technologies et Matériaux - Physique - Traditionnels et Innovants, Outils et Langages Numériques, Langues Vivantes, Contexte Économique et Juridique)	11 ects	11 ects	10 ects	7 ects	5 ects	6 ects
Pôle Ateliers de Création (Techniques et Savoir-Faire, Pratiques de Mise en Œuvre de Projet, Communication et Médiation de Projet)	9 ects	8 ects	12 ects	7 ects	11 ects	17 ects
Pars. Pro. & Pours. d'étude	1 ects	1 ects	1 ects	1 ects	1 ects	3 ects
Stage	1 ects	2 ects	0 ects	9 ects	9 ects	0 ects

Absences & Retards

Gestion des absences au semestre

La présence aux cours, travaux dirigés, travaux pratiques, sorties pédagogiques et évaluations est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée auprès de la vie scolaire dans un délai ne dépassant pas 72 heures par :

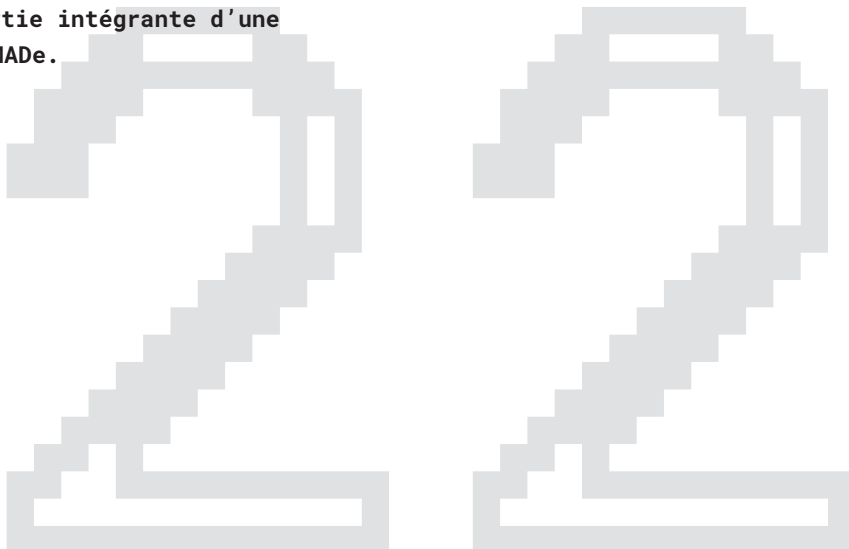
- un certificat médical,
- tout document officiel (mais dans ce cas précis, la justification (ou non) est laissée à l'appréciation de la direction),

Toute absence doit être validée par la responsable de la vie scolaire.

De la même manière, tout retard doit être justifié auprès de la vie scolaire dans un délai de 72 heures.

Les retards et absences seront notifiés sur le procès verbal de chaque fin de semestre.

Si l'étudiant est amené à avoir un trop grand nombre de retards ou d'absences, la commission pédagogique se réserve le droit de valider ou non le semestre, l'assiduité étant partie intégrante d'une bonne réussite en DNMADe.



Commission Pédagogique

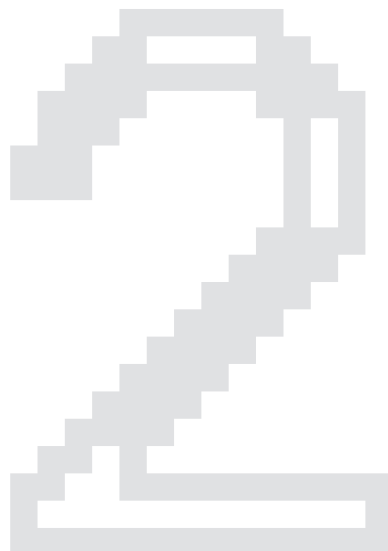
Le rôle de la commission pédagogique

Chaque semestre, elle valide l'organisation et le projet pédagogique qui construit le parcours de l'étudiant, valide l'obtention des ECTS et décide du dispositif de compensation pour lui permettre à divers moments de son parcours (réorientation, mobilité vers un autre établissement français ou étranger ou interruption des études) d'obtenir un bilan global de ses résultats.

Elle est présidée par un enseignant-chercheur et/ou le chef d'établissement et/ou l'IA-IPR design & métiers d'art,

L'équipe de la commission est formée des membres suivants :

- de la·du Chef·fe d'établissement,
- l'IA-IPR (inspecteur(trice) d'académie),
- des représentants de l'équipe pédagogique, soit 1 enseignant par pôle d'enseignements du diplôme (soit 3) par mention,
- de 2 représentants des étudiants (un par mention),
- de 2 professionnels.





24

Pôles d'enseignements

3 pôles d'enseignements

Pôle d'enseignements génériques. Culture et Humanités

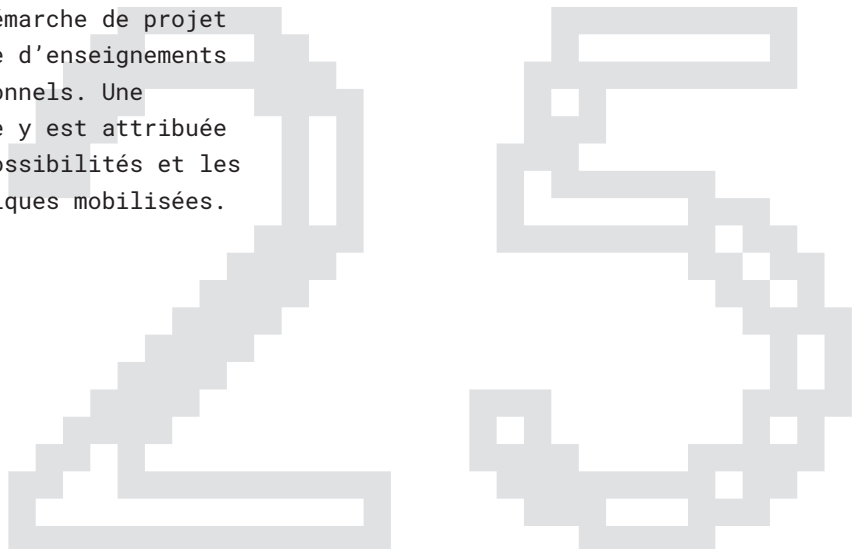
Le pôle d'enseignements généraux constitue le socle fondamental des acquisitions d'une culture composée des champs référentiels philosophiques, littéraires, sémiotiques, artistiques et historiques. En première année de DNMADe, des enseignements en Lettres et en Philosophie sont dispensés auxquels s'ajoutent des cours en Culture des Arts, du Design et des Techniques.

Pôle d'enseignements transversaux

Le pôle d'enseignements transversaux est consacré à l'apprentissage des outils et méthodes d'expressions créatives, d'expérimentation, de visualisation et de compréhension nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de projet envisagée dans le pôle d'enseignements pratiques et professionnels. Une dimension scientifique y est attribuée pour comprendre les possibilités et les contraintes des techniques mobilisées.

Pôle d'enseignements pratiques et professionnels

Les enseignements de ce pôle sont au centre du DNMADe. Ce pôle est le lieu des apprentissages pratiques et professionnels. En interaction avec les pôles d'enseignements génériques et transversaux, il initie à des démarches de projet autour d'une thématique commune. Il favorise le suivi individualisé et le travail collaboratif lors de micro-projets ou de projet en partenariat pour permettre à l'étudiant de se situer en équipe. Il permet aussi à l'étudiant de construire, au fur et à mesure, des objectifs professionnels et personnels.



**Pôle
Humanités
et
Cultures**

**Pôle
Méthodologie,
Techniques
et Langues**

**Pôle
Ateliers
de
Création**

Humanités,
Philosophie

Technologies et Matériaux.
Traditionnels et Innovants

Humanités,
Lettres

Langues
vivantes

Outils
et Langages Numériques

Culture des arts,
du design et des
techniques

Techniques
et Savoir-Faire

Contexte
Économique
et Juriques

Outils d'Expression et
d'Exploration Créative

Technologies et
Matériaux.
Physique

Pratiques de Mise
en Œuvre de Projet

Communication
et Médiation
de Projet

Parcours
Professionnel et
poursuite d'étude

Stage



Fiches d'enseignements

S1 – S2

Pôle Humanités et Cultures

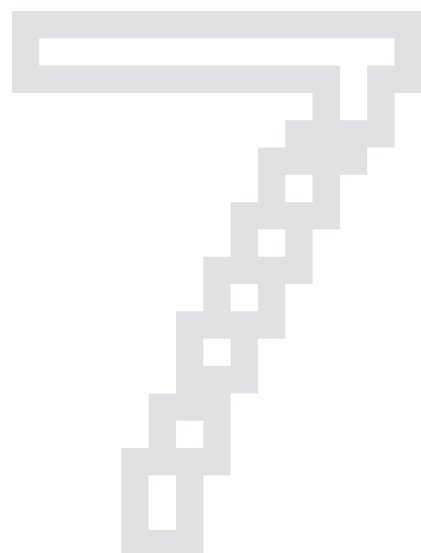
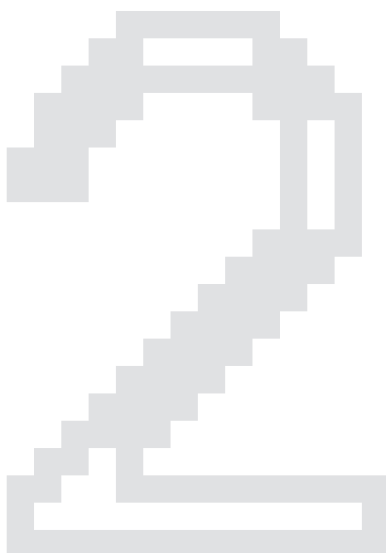
Philosophie	P.30
Lettres	P.32
Culture des Arts et des Techniques	P.34

Pôle Méthodologie, Techniques et Langues

Outils d'expression et d'exploration créative	P.36
Technologie et Matériaux. Physique	P.38
Technologie et Matériaux. Traditionnels et Innovants	P.40
Outils et Langages Numériques	P.42
Langues Vivantes	P.44
Contexte Économique et Juridique	P.46

Pôle Ateliers de Création

Techniques et Savoir-Faire	P.48
Pratique de Mise en Œuvre d'un projet	P.50
Communication et Médiation de projet	P.52



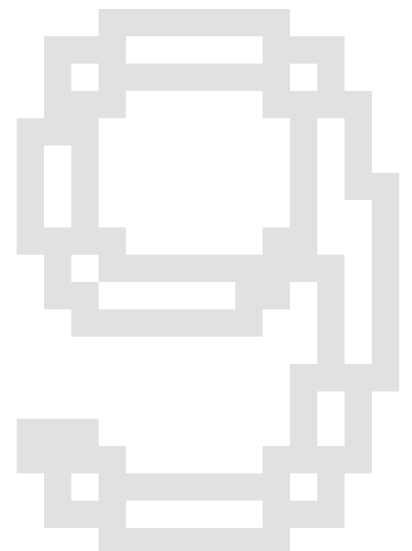
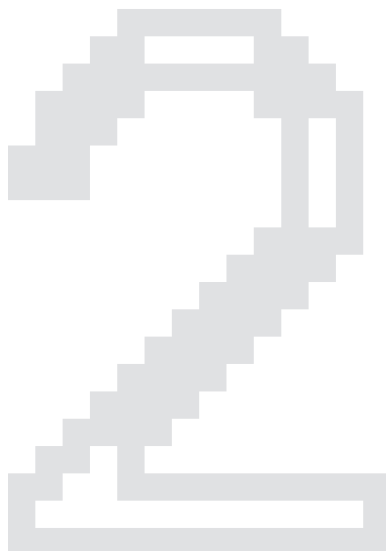
Philosophie.

UE1-UE5 / EC1.1.1-EC5.1.1

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants les éléments structurant une approche philosophique et humaine qu'ils seront amenés à mobiliser dans leurs activités professionnelles.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Maîtriser les approches définitionnelles des notions ;◊ Acquérir de la démarche de questionnement et de problématisation ;◊ Savoir interroger le réel et ses réalités psychiques et physiques de façon logique, cohérente et rationnelle ;◊ Amener l'étudiant à développer une pensée documentée, profonde, critique et autonome ;◊ Identifier les problématiques et comprendre les enjeux d'une production ;◊ Argumenter, oralement ou à l'écrit, en vue de convaincre ou persuader ; s'exprimer avec clarté, rigueur et élégance ;◊ Connaître un certain nombre de théories et doctrines en lien avec la section ;◊ Pouvoir analyser, synthétiser et interpréter des documents scripturaux, sonores ou visuels portant sur les notions abordées.	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Approches en philosophie de la problématisation de concepts fondamentaux et des méthodes appliquées ;◊ Parcours théorique afin de produire une définition du design ;◊ Réflexion sur les rapports entre, Art, Nature, Culture, Technique, Technologie et Travail.	<ul style="list-style-type: none">◊ Connaissances générales des grands concepts de la philosophie et méthodologie de l'expression écrite et orale ;◊ Approfondissement de la définition du design ;◊ Différentes approches de l'esthétique et de la notion de goût ;◊ Donner un sens à la création.
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours magistraux ;◊ Travaux personnels à partir de sujets donnés ;	

	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Etudes de texte et sujets de réflexion; ◊ Analyses d'œuvres; ◊ Le cours privilégie les activités interactives qui permettent l'élaboration d'une réflexion collective sur les thèmes abordés; ◊ Fréquence hebdomadaire et ponctuellement, pour les besoins de la transversalité, Le cours peut prendre la forme de la co-animation avec un enseignant d'une autre discipline. Il peut également donner la parole à des intervenants extérieurs à la formation.
<p>Évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Évaluation des travaux personnels; ◊ Évaluation de l'acquisition des connaissances; ◊ Évaluation des acquis méthodologiques.
<p>Validation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Validation par le professeur (contrôle continu); ◊ Validation par la commission pédagogique.



Lettres.

UE1-UE5 / EC1.1.2-EC5.1.2

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances et compétences littéraires et artistiques qu'ils seront amenés à mobiliser dans le cadre de leurs activités professionnelles.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Exploiter, confronter et synthétiser des informations;◊ Développer une réflexion critique et une démarche interprétative à travers la maîtrise des outils de l'analyse textuelle, dramaturgique ou filmique;◊ Organiser, justifier et argumenter sa pensée;◊ S'exprimer à l'écrit avec clarté, rigueur et efficacité;◊ S'exprimer à l'oral avec correction, clarté, rigueur et efficacité;◊ Organiser son travail de manière autonome.	<ul style="list-style-type: none">◊ Analyser, confronter et synthétiser des informations en vue de leur exploitation;◊ Proposer une argumentation en faisant preuve d'esprit critique;◊ Mobiliser une culture générale, littéraire et cinématographique au service de ses idées;◊ Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet;◊ S'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre;◊ S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté, rigueur et efficacité;◊ S'exprimer à l'oral avec correction, clarté, rigueur et efficacité;◊ Organiser son travail de manière autonome;◊ Acquérir une culture générale et littéraire à mettre en lien avec sa culture visuelle.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Mise en perspective des acquis du lycée en confrontation avec différents supports: textes, images;	<ul style="list-style-type: none">◊ Dégager les enjeux esthétiques et thématiques d'œuvres littéraires et cinématographiques;

	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Observation et analyse de procédés employés dans des documents textuels; visuels et sonores; ◊ Accompagner l'acquisition d'un lexique et d'un savoir littéraires; ◊ Retour sur les méthodologies de travail ainsi que sur celles d'approche des Œuvres; ◊ Mise en forme d'une culture littéraire par le biais de séquences thématiques. Ces séquences thématiques proposent un parcours à travers l'histoire littéraire et culturelle destiné à donner ou consolider des repères chronologiques fondamentaux et à éclairer les contextes de production. 	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Approfondir le travail autour de la mise en œuvre d'écrits littéraires ainsi que professionnels; ◊ Affiner une lecture comparatiste des Œuvres afin d'en dégager les enjeux et cerner une problématique d'ensemble; ◊ Accompagner l'acquisition d'un lexique et d'un savoir littéraires; ◊ Consolider les compétences de compréhension et d'argumentation par l'analyse de séquences thématiques liées à des problématiques contemporaines.
--	--	--

Organisation	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Cours magistraux; ◊ Travaux personnels: production d'écrits argumentatifs et/ou fictionnels à partir de mini-projets; ◊ Travail sur des supports multiformes; ◊ Utilisation d'outils et de ressources du numérique.
---------------------	--

Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Évaluation diagnostique en début de parcours; ◊ Évaluation des travaux personnels; ◊ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit.
-------------------	---

Validation	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Validation par le professeur (contrôle continu); ◊ Validation par la commission pédagogique.
-------------------	---



Culture des Arts, du Design et des Techniques.

UE1-UE5 / EC1.2-EC5.2

Cet enseignement a pour objectif de transmettre et d'explorer les savoirs théoriques constitutifs d'une culture fondamentale de l'art et du design. Cultures en lien avec les parcours du DNMAde.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Reconnaître et restituer les tenants historiques et culturels de l'art et du design;◊ Appréhender les connaissances fondamentales comme des outils d'analyse et de réflexion critique;◊ Structurer son analyse et mettre en perspective le contexte historique d'une œuvre.	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Le Havre. Histoire et culture;◊ Les grands mouvements artistiques, de la grotte de Chauvet au projet DAU;◊ Panorama de l'histoire des styles.	<ul style="list-style-type: none">◊ Le Havre. Histoire et culture;◊ Les courants du design contemporain. De 1850 à aujourd'hui;◊ Exploration des différents domaines des arts. Architecture, graphisme, objet, photographie, cinéma...
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours magistraux;◊ Etudes et analyses d'œuvres;◊ Débats, sujets de réflexion;◊ Ateliers transversaux.	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◊ Évaluation diagnostique en début de parcours;◊ Évaluation des travaux personnels ou de groupe. Écrit et Oral;◊ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit.	
Validation	<ul style="list-style-type: none">◊ Validation par le professeur (contrôle continu);◊ Validation par la commission pédagogique.	

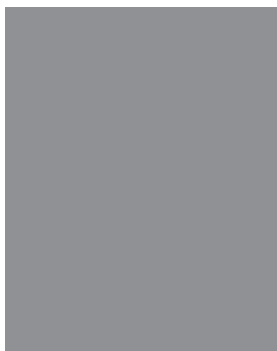
33

Outils d'expression et d'exploration créative.

UE2-UE6 / EC2.1-EC6.1

L'objectif de cet enseignement est la découverte et la pratique des outils d'expression fondamentaux. L'étudiant est amené à manipuler divers moyens, médiums graphiques, plastiques et volumiques. Cet enseignement vise à apporter chez l'étudiant une sensibilité plastique et une écriture graphique singulière au cours de cette première année.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ Acquérir les techniques, les outils et médiums fondamentaux;◇ Explorer, expérimenter de nouveaux outils d'expression;◇ Manipuler et mener une recherche plastique;◇ Développer une écriture personnelle singulière;<ul style="list-style-type: none">◇ Acquérir un sens de la curiosité;◇ Tenir une veille artistique et culturelle	<ul style="list-style-type: none">◇ Manipuler et combiner des médiums;◇ S'approprier un langage plastique personnel;◇ Approfondir l'utilisation des nouveaux outils d'expression plastique et graphique;◇ Développer une méthodologie appliquée à la demande;<ul style="list-style-type: none">◇ Acquérir une exigence de réalisation et penser un dispositif de présentation.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Initiation et exploration de divers médiums;<ul style="list-style-type: none">◇ Découvertes d'outils plastiques et graphiques fondamentaux;◇ Exploration et observation de pratiques bi et tri-dimensionnelles;<ul style="list-style-type: none">◇ Sensibilisation à un vocabulaire approprié	<ul style="list-style-type: none">◇ Acquisition d'une esthétique graphique et visuelle;◇ Appropriation des techniques à des fins créatives et transversales;<ul style="list-style-type: none">◇ Développement d'un vocabulaire technique des différents médiums et outils;◇ Découverte en ateliers d'une écriture graphique et plastique;◇ Exploration des propriétés spécifiques des matériaux<ul style="list-style-type: none">◇ Présentation orale et graphique des réalisations
Organisation	◇ Cours théoriques : observations et analyses ;	



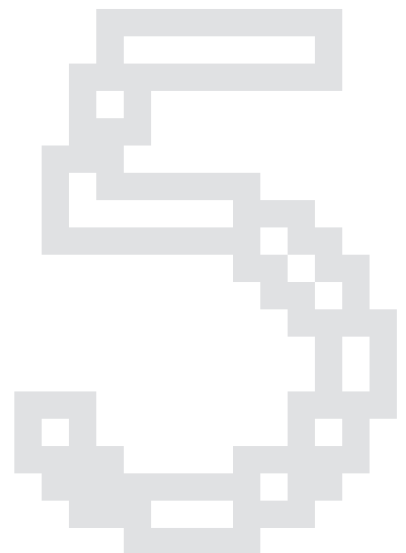
- ◊ Travaux pratiques et dirigés sur divers médiums ;
- ◊ Réalisations de projets variés sur diverses thématiques ;
- ◊ Carnets de croquis ;
- ◊ Micro-projets ;
- ◊ Visites et séances hors les murs

Évaluation

- ◊ Auto-évaluation ;
- ◊ Évaluation des travaux personnels. Productions et oraux.

Validation

- ◊ Validation par le professeur (contrôle continu) ;
- ◊ Validation par la commission pédagogique.



Technologie et matériaux. Physique.

UE2-UE6 / EC2.2.1-EC6.2.1

Le but de la formation sciences physique est d'assimiler les connaissances indispensables à la compréhension des lois de la physique et de la chimie utiles dans les métiers de l'art et du design. Elle doit également permettre aux étudiants d'acquérir des compétences méthodologiques et les outils nécessaires à la démarche expérimentale. La co-intervention avec l'enseignant de technologie sera recherchée.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ S'approprier une problématique scientifique, par exemple associée à un projet créatif: identifier les enjeux scientifiques du projet, effectuer des recherches documentaires.◊ Réaliser: mener à bien une stratégie de résolution, utiliser les équipements de façon adaptée, respecter les règles de sécurité, environnementales et sanitaires.◊ Valider: qualifier la réalisation relativement aux effets et fonctionnalités attendues, concevoir des améliorations dans les protocoles.◊ Communiquer: décrire à l'écrit ou à l'oral et avec précision les protocoles par l'usage d'un vocabulaire adapté, consigner de façon organisée les résultats obtenus.◊ Analyser: imaginer un protocole de résolution en lien avec une problématique scientifique, mettre au point une stratégie.	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Nature et décomposition de la lumière blanche.◊ Synthèses additive et soustractive.◊ Perception de la couleur par l'oeil et les systèmes numériques.◊ Modèle de l'atome.◊ La réaction chimique.◊ Sécurité et environnement.	<ul style="list-style-type: none">◊ Notion d'action mécanique.◊ Equilibre d'un système soumis à plusieurs forces.◊ Résistance des matériaux.◊ Déformations.◊ Lois permettant de modéliser le comportement de la lumière dans les milieux transparents.◊ Modèle des lentilles minces.
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Travaux pratiques contextualisés.◊ Recherches documentaires.	

	◊ Activités appliquées aux métiers de l'art et du design.
Évaluation	◊ Évaluation des travaux pratiques. ◊ Évaluation de sujets de recherches. ◊ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit.
Validation	◊ Validation par le professeur (contrôle continu) ; ◊ Validation par la commission pédagogique.



Technologie et matériaux. Traditionnels et Innovants. UE2-UE6 / EC2.2.2-EC6.2.2

L'objectif de cet enseignement vise la découverte des grandes classes de matériaux et de ses procédés de mise en œuvre sous la forme de projets transversaux ou collectifs. Il s'agit de comprendre les conditions de mise en œuvre d'un projet par la connaissance des contraintes et possibilités liées aux propriétés des matériaux et aux techniques mobilisées. L'enjeu est de permettre à l'étudiant d'intégrer ses connaissances des matériaux à sa démarche de conception en atelier.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Connaître les particularités essentielles des matériaux courants et de leurs procédés principaux de mise en œuvre ; <ul style="list-style-type: none"> ◊ Savoir identifier des matériaux et leurs procédés de mise en œuvre par l'observation, l'analyse ; ◊ Devenir sensible aux enjeux environnementaux ; ◊ Savoir trouver des solutions techniques aux projets développés en atelier de création. 	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Connaître les particularités des matériaux innovants ; ◊ Développement d'une culture architecturale, technologique et environnementale ; ◊ Intégrer le questionnement technologique à la démarche de projet et le communiquer ; ◊ Exploiter ses connaissances au sein des ateliers de création.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Études de cas ; ◊ Analyse et expérimentations des différentes propriétés des matériaux ; <ul style="list-style-type: none"> ◊ Expérimentation et appropriation de mise en œuvre de matériaux courants à des fins créatives ; ◊ Développement d'un vocabulaire technique. 	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Étude de cas ; ◊ Technologie des matériaux propres aux différents champs du design d'espace ; <ul style="list-style-type: none"> ◊ Expérimentation et appropriation de mise en œuvre de matériaux courants à des fins créatives ; ◊ Développement de fiches techniques.
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Cours théoriques ; ◊ Mise en pratique des connaissances sous forme de recherches et projets transversaux ; ◊ Visites de sites et 	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Cours théoriques ; ◊ Constitution d'une mathériauthèque ; ◊ Cours construits en transversalité avec les autres enseignants ;

	rencontres de fabricants.	◊ Veille technologique;
Évaluation	◊ Enquêtes et investigations sous formes d'étude de cas; ◊ Comptes-rendus techniques et technologiques;	◊ Réalisations de microprojets en lien avec les autres pôles.
Validation	◊ Validation par le professeur (contrôle continu); ◊ Validation par la commission pédagogique.	



Outils & Langages numériques.

UE2-UE6 / EC2.3-EC6.3

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants les compétences logicielles nécessaires à la réalisation de leurs projets et de maîtriser le vocabulaire technique et professionnel de base.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ S'initier aux différents logiciels de traitement de l'image et du texte (libres ou propriétaires)◇ Connaître et maîtriser le vocabulaire professionnel de base.◇ Définir la place et le rôle de chaque logiciel dans la chaîne graphique◇ Développer un point de vue critique vis à vis du numérique et questionner son utilisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Renforcer les compétences logicielles abordées au S1.◇ Connaître et maîtriser le vocabulaire professionnel de base.◇ Découvrir les langages du Web : HTML, CSS, Markdown.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ La notion d'image numérique : échantillonnage, pixels, poids d'une image...;◇ Les logiciels de retouche d'image (Photoshop et équivalents libres);◇ Les logiciels de dessin vectoriel (Illustrator et équivalents libres);◇ Les logiciels de mise en page (Indesign...).	<ul style="list-style-type: none">◇ Les logiciels de PAO;◇ Les langages du web : HTML et CSS;◇ Les langages de programmation (PHP, Javascript);◇ L'utilisation du numérique au service du design.
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Exercices pratiques pour découvrir les différents logiciels;◇ Mini-projets pour mettre en application les savoirs acquis, en lien avec les ateliers de création.	<ul style="list-style-type: none">◇ Exercices pratiques pour découvrir les différentes technologies;◇ Mini-projets pour mettre en application les savoirs acquis;◇ Projets transversaux avec les Ateliers de création.

Évaluation

◊ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit ;

◊ Évaluation des travaux personnels.

Validation

◊ Validation par le professeur (contrôle continu) ;

◊ Validation par la commission pédagogique.



Langues vivantes.

UE2-UE6 / EC2.4-EC6.4

L'enseignement de l'anglais a pour objectif de consolider et développer la maîtrise de la langue anglaise, par une pratique régulière des cinq compétences citées dans le CECRL (cadre européen) et progressive vers le niveau B2 attendu. Défini comme un enseignement transversal, il propose à l'étudiant en métiers d'art et design une approche interculturelle du domaine professionnel par l'acquisition d'un lexique spécialisé et de compétences adaptées à diverses situations de communication. Afin de favoriser sa mobilité à l'international, ce futur professionnel apprend à devenir autonome dans ses démarches et valoriser ses atouts et acquis.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ Comprendre un document audiovisuel relatif au domaine des arts et du design.◇ Mobiliser les moyens d'expression orale spécifiques au domaine des arts et du design.◇ Comprendre à l'écrit un article spécialisé dans l'art et le design.◇ Synthétiser à l'écrit ses connaissances sur un mouvement artistique.	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Lumières et couleurs dans le romantisme britannique.◇ Le gris dans Londres au 19ème siècle.◇ L'apogée des arts à l'époque victorienne au Crystal Palace.	<ul style="list-style-type: none">◇ L'architecture victorienne.◇ La décoration intérieure victorienne.◇ Les formes et volumes dans l'art moderne britannique au XXème siècle.◇ Londres, actuellement en pleine régénération urbaine.
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Restitution des informations essentielles, détaillées, implicites d'un document écrit/audiovisuel.◇ Méthodologie de l'analyse picturale.◇ Tableau de synthèse sur les couleurs dans la peinture britannique aux 18-19èmes siècles.	<ul style="list-style-type: none">◇ Constitution autonome d'un vocabulaire de spécialité (mindmaps)◇ Restitution des informations essentielles, détaillées, implicites d'un document écrit.◇ Production d'une vidéo de présentation d'un mouvement artistique.

Évaluation

- ◊ Compréhension orale
- ◊ Présentation orale
- ◊ Synthèse écrite.

- ◊ Compréhension écrite
- ◊ Synthèse écrite
- ◊ Expression orale et visuelle
- ◊ Compréhension orale

Validation

- ◊ Validation par le professeur (contrôle continu);
- ◊ Validation par la commission pédagogique.



Contextes économiques et juridiques.

UE2-UE6 / EC2.5-EC6.5

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances et compétences de droit, d'économie, de gestion et de communication professionnelle qu'ils seront amenés à mobiliser dans le cadre de leurs activités professionnelles.

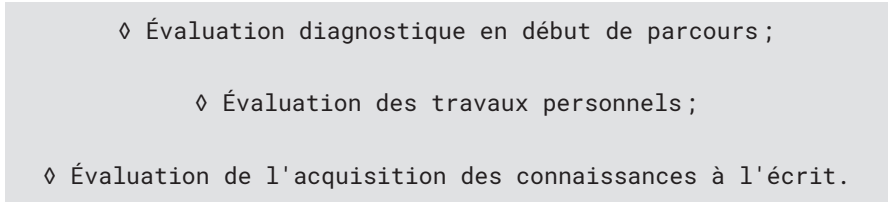
	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Se situer et comprendre l'activité des organisations des métiers d'art et du design;◊ Se repérer et comprendre l'environnement économique et juridique des organisations lié à l'activité;◊ Adapter la communication dans le cadre de relations avec les partenaires de l'organisation.	<ul style="list-style-type: none">◊ Identifier et mettre en œuvre des compétences juridiques, organisationnelles et de gestion dans le cadre d'un projet d'une mission et plus largement d'un poste de travail;◊ Appréhender la posture et les gestes d'entrepreneur requis pour la gestion d'une TPE.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Le droit et l'activité économique;◊ Le cadre économique de l'activité;◊ Caractéristiques de l'environnement professionnel;◊ Le cadre juridique de l'activité des métiers d'art et du design;◊ Les différentes formes juridiques d'activités et leurs conséquences.	<ul style="list-style-type: none">◊ La communication professionnelle;◊ Les caractéristiques des marchés;◊ Le marché et les attentes des clients;◊ Stratégies et tactiques;◊ Le processus commercial;◊ La gestion financière;◊ La démarche entrepreneuriale.
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours magistraux;◊ Travaux personnels : à partir de situations réelles des secteurs professionnels de la spécialité pour aborder des contenus à caractère notionnel;◊ Travail sur des supports multiformes;	<ul style="list-style-type: none">◊ Travail sur des supports multiformes;◊ Proposition d'activités visant à faire problématiser (recherche documentaire, outils de gestion,...);◊ Utilisation d'outils et de ressources du numérique.



◊ Utilisation d'outils et de ressources du numérique.



Évaluation



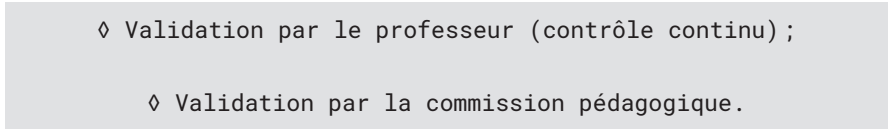
◊ Évaluation diagnostique en début de parcours ;

◊ Évaluation des travaux personnels ;

◊ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit.

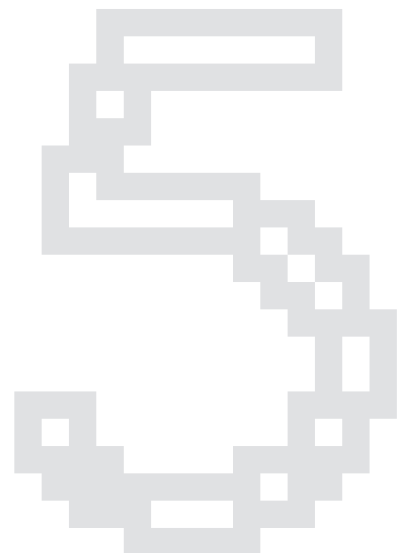


Validation



◊ Validation par le professeur (contrôle continu) ;

◊ Validation par la commission pédagogique.



Techniques et Savoir-Faire.

UE3-UE7 / EC3.1-EC7.1

Cet enseignement a pour objectif d'apporter à l'étudiant des savoir-faire techniques, pratiques et technologiques. Son objectif est d'aborder les gestes, les outils et les supports de la représentation.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Interroger des savoir-faire, des techniques et des pratiques de réalisation et de représentation;◊ Affiner son regard, prendre du recul et diversifier ses approches de réalisation;◊ Utiliser les outils en adéquation aux objectifs de reproduction;◊ Interroger le contexte de représentation et évaluer ses champs techniques et technologiques.	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Initiation, acquisition et appropriation de savoir-faires et de techniques. Ateliers divers;◊ Développement d'une écriture technique. Gestes et outils;◊ Exploration des outils de la représentation.	
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours théoriques, fondamentaux techniques : observation et production;◊ Travaux pratiques, techniques et technologiques; observations, croquis, prise de notes, fabrication...;◊ Conception et tenue de carnet individuel;◊ Production individuelle et collective.	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◊ Évaluation des acquisitions;◊ Évaluation des travaux personnels.	
Validation	<ul style="list-style-type: none">◊ Validation par le professeur (contrôle continu);◊ Validation par la commission pédagogique.	





Pratique et mise en œuvre de projet.

UE3-UE7 / EC3.2-EC7.2

L'objectif de cet enseignement est de cristalliser l'ensemble des enseignements au sein d'une problématique professionnelle. Les deux premiers semestres sont ceux de la découverte et de l'acquisition de fondamentaux pratiques et méthodologiques. Ils fondent le socle commun à la transmission de théories, de méthodes, de pratiques et de modes de production permettant de créer et concrétiser des projets.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ Identifier et hiérarchiser l'ensemble des données (techniques, esthétiques...) d'un projet ou d'une demande;◇ Formuler et/ou reformuler une problématique à résoudre;◇ Proposer des axes de recherches et de réflexion;◇ Élaborer des solutions et explorer ses possibilités;◇ Déployer des terminologies (graphique, plastique, technique...) adaptées;◇ Argumenter ses choix;◇ Organiser un dossier de présentation des étapes et des évolutions de recherches.	<ul style="list-style-type: none">◇ Consolider les compétences du S1;◇ Réaliser des maquettes à l'aide de logiciels et d'outils spécifiques;◇ Évaluer ses recherches et proposer de nouvelles pistes de réflexion.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Micro-projets: de sujets courts à des cahiers des charges denses, seul ou en groupe de travail;◇ Pratiques techniques: suivi des techniques des étudiants et de leur progression dans les pratiques de conception;◇ Oraux et auto-évaluation: suivi des projets avec entretien individuel ou de groupe, spontané ou programmé;◇ Projets en partenariat: sujets réalisés en partenariat avec des acteurs extérieurs;◇ Workshops.	
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Succession de travaux personnels ou de groupe à partir de sujets donnés. (Micro-projets, pratiques diverses...);	

	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours magistraux, théoriques et pratiques;◊ Entretiens individuels et collectifs.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◊ Diagnostique en début de parcours;◊ Auto-évaluation;◊ Évaluation des travaux personnels. Productions et oraux.
Validation	<ul style="list-style-type: none">◊ Validation par les professeurs (contrôle continu);◊ Validation par la commission pédagogique.



Communication et médiation du projet.

UE3-UE7 / EC3.3-EC7.3

L'objectif de cet enseignement permet aux étudiants de suivre une initiation aux modes et codes de communication et de transmission de projets (écrits, oraux, installations...). Il s'agira pour l'étudiant de rendre compte de ses engagements et de la totalité de sa démarche.

	Semestre I	Semestre II
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Expérimenter différents modes d'expression (exemples : photographie, vidéo ...)◊ Réaliser et organiser des supports de médiation lisible;◊ Construire sa réflexion et synthétiser un discours cohérent;◊ Adopter un comportement professionnel.	<ul style="list-style-type: none">◊ Consolider les compétences du S1;◊ Adapter ses outils de transmissions;◊ Générer différentes interactions avec divers protagonistes;◊ Débattre et argumenter ses idées.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Élaboration de dossiers. Formes et interactivité;◊ Conception de supports de médiation à destination de partenaires;◊ Oraux : Présentation orale des projets réalisés en Mise en œuvre de projet;◊ Auto-évaluation : suivi des projets avec entretien individuel ou de groupe, spontané ou programmé.	
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours magistraux, théoriques et pratiques;◊ Entretiens individuels et collectifs;◊ Présentation orale des travaux personnels et des travaux de groupes.	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◊ Évaluation de l'évolution de l'étudiant à travers des entretiens individuels;◊ Évaluation des oraux. Installations et expositions.	
Validation	<ul style="list-style-type: none">◊ Validation par les professeurs (contrôle continu);◊ Validation par la commission pédagogique.	

51

Fiches d'enseignements

S3 – S4

Pôle Humanités et Cultures

Philosophie	P.54
Lettres	P.56
Culture des Arts et des Techniques	P.58

Pôle Méthodologie, Techniques et Langues

Outils d'expression et d'exploration créative	P.60
Technologie et Matériaux. Physique	P.62
Technologie et Matériaux. Traditionnels et Innovants	P.64
Outils et Langages Numériques	P.66
Langues Vivantes	P.68
Contexte Économique et Juridique	P.70

Pôle Ateliers de Création

Techniques et Savoir-Faire	P.72
Pratique de Mise en Œuvre d'un projet	P.74
Communication et Médiation de projet	P.76



Philosophie.

UE9-UE13 / EC9.1.1-EC13.1.1

Semestre III

Semestre IV

Compétences visées.

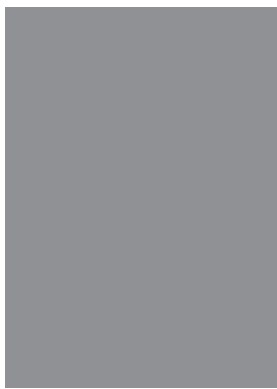
- ◊ Maîtrise des approches définitionnelles des notions.
 - ◊ Acquisition de la démarche de questionnement et de problématisation.
 - ◊ Savoir interroger le réel et ses réalités psychiques et physiques de façon logique, cohérente et rationnelle.
 - ◊ Amener l'étudiant à développer une pensée documentée, profonde, critique et autonome.
- ◊ Etre capable d'identifier les problématiques et comprendre les enjeux d'une production.
- ◊ Argumenter, oralement ou à l'écrit, en vue de convaincre ou persuader ; s'exprimer avec clarté, rigueur et élégance.
- ◊ Connaître un certain nombre de théories et doctrines en lien avec la section.
- ◊ Pouvoir analyser, synthétiser et interpréter des documents scripturaux, sonores ou visuels portant sur les notions abordées.
- ◊ Découverte de la transversalité des savoirs et savoir-faire.

Contenus

- ◊ Remise à niveau sur la méthodologie de l'expression écrite et orale.
- ◊ Parcours théorique sur la pratique du design et des métiers d'art au sein d'enjeux éclairés par la philosophie.
- ◊ Réflexion sur les rapports entre, art, nature, culture, technique, matière, réel.
- ◊ Approfondissement de la définition du design.
- ◊ Recherche d'un sujet d'étude spécifique et de son enjeu problématique contemporain.
- ◊ Donner un sens à la création.

Organisation

- ◊ Cours magistraux.
- ◊ Charge de travail en autonomie environ 1 heure/semaine
- ◊ Travaux personnels à partir de sujets donnés.
- ◊ Etudes de texte et sujets de réflexion.
- ◊ Analyses d'œuvres.



◊ Le cours privilégie les activités interactives qui permettent l'élaboration d'une réflexion collective sur les thèmes abordés.

◊ Fréquence hebdomadaire et ponctuellement, pour les besoins de la transversalité, le cours peut prendre la forme de la co-animation avec un enseignant d'une autre discipline. Il peut également donner la parole à des intervenants extérieurs à la formation.

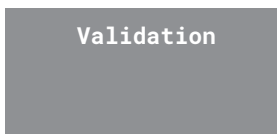


◊ Évaluation des travaux personnels;

◊ Évaluation de l'acquisition des connaissances;

◊ Évaluation des acquis méthodologiques.

◊ Fin de S4 production d'un mini mémoire.



◊ Validation par le professeur (contrôle continu);

◊ Validation par la commission pédagogique.



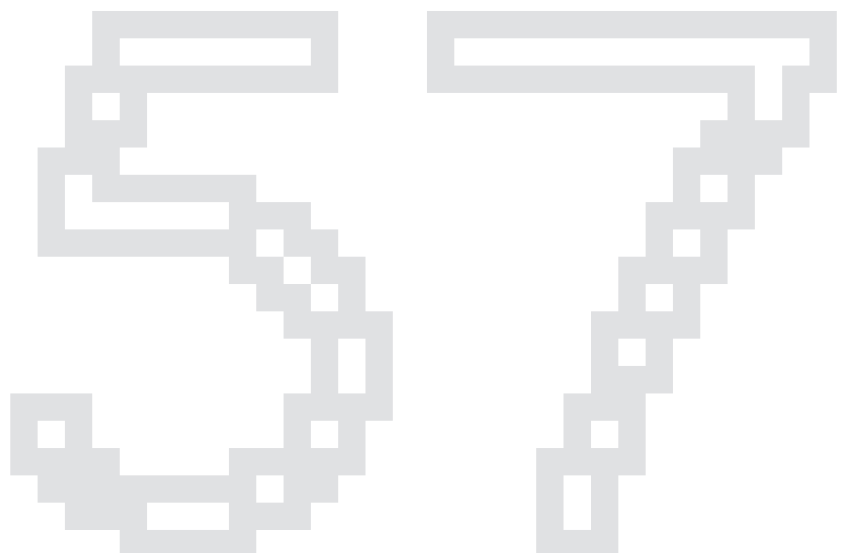
Lettres.

UE9-UE13 / EC9.1.2-EC13.1.2

Des séquences thématiques liées à des problématiques transversales aux résonances contemporaines prennent appui sur des documents de natures variées tirés d'œuvres littéraires, d'essais, d'articles de presse et des arts. À travers des activités de recherche, les étudiants nourrissent eux-mêmes ces ensembles de documents. Ces séquences sont l'occasion de confronter les documents en vue de produire un texte de synthèse, mais aussi d'élaborer une réflexion personnelle, de l'argumenter et de s'essayer à une écriture plus créative.

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Développer des compétences d'analyse littéraire◊ Consolider sa méthodologie de recherche documentaire◊ Développer des compétences d'argumentation (énoncer des idées, argumenter ses choix et communiquer efficacement)◊ Développer des compétences de synthèse (Identifier, sélectionner, organiser des données, pertinentes et vérifiées) pour expliciter un sujet◊ Produire des discours (écrits ou oraux) clairs, corrects, structurés et maîtrisés◊ Travailler en équipe autant qu'en autonomie au service d'un projet◊ Faire preuve de distance critique, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre◊ Enrichir une culture générale et littéraire allant de l'Antiquité à nos jours à mettre en lien avec sa culture visuelle	<ul style="list-style-type: none">◊ Argumenter pour expliquer et défendre un projet◊ Synthétiser (Identifier, sélectionner, organiser des données, pertinentes et vérifiées) pour documenter et construire un projet◊ Produire des discours, écrits ou oraux, clairs, corrects, structurés et maîtrisés pour défendre un projet◊ Affirmer sa méthodologie de recherche documentaire Travailler en équipe autant qu'en autonomie au service d'un projet◊ Faire preuve de distance critique, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre

<p>Contenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Mise en perspective des acquis de la première année en confrontation avec différents supports : textes, images ◊ Consolidation d'une culture littéraire construite autour des croisements des époques et des genres (littéraires, musicaux, cinématographiques et picturaux), des auteurs, des courants de pensée ◊ Création littéraire par le biais d'ateliers d'écriture ◊ Acquisition d'un lexique et d'un savoir littéraires ◊ Approfondissement des méthodes de travail ainsi que celles d'approche des œuvres
<p>Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Cours sous forme magistrale et sous forme collaborative à travers échanges collectifs et travaux en groupes ◊ Ateliers d'écriture créative ◊ Travaux personnels : production d'écrits argumentatifs et/ou fictionnels à partir de mini-projets ◊ Travaux sur des supports multiformes ◊ Utilisation d'outils et de ressources du numérique
<p>Évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Évaluations écrites et orales des travaux personnels ◊ Évaluations ponctuelles
<p>Validation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Validation par le professeur (contrôle continu) ; ◊ Validation par la commission pédagogique.



Culture des Arts, du Design et des Techniques.

UE9-UE13 / EC9.2-EC13.2

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ Approfondir une culture générale autour de domaines spécifiques◇ Traiter, questionner, analyser une problématique artistique◇ Acquérir un vocabulaire spécifique aux problématiques posées	<ul style="list-style-type: none">◇ Approfondir une culture générale autour de domaines spécifiques◇ Mettre en tension des données théoriques & pratiques des designs issues de recherches◇ Maîtriser un langage spécifique fondamental
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Workshops & conférences USG◇ Panorama de l'histoire des styles◇ Approche de l'esthétique industrielle au XIXè◇ Accompagnement dans les thématiques transversales proposées◇ Suivi d'expositions (Muma, Portique, Pompidou)	<ul style="list-style-type: none">◇ De l'esthétique industrielle au design du XXIè siècle◇ Analyse en profondeur de courants essentiels (Bauhaus-Memphis...)◇ Histoire de l'architecture contemporain. De l'art nouveau au bio-climatique.◇ Accompagnement dans les thématiques transversales proposées & stages
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Ateliers transversaux◇ Cours magistraux, exposés, projections◇ Débats & échanges.	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◇ Analyses écrites et orales individuelles ou collectives.◇ Évaluations de l'acquisition des connaissances (écrit & oral)◇ Liste	
Validation	<ul style="list-style-type: none">◇ Validation par le professeur (contrôle continu) ;◇ Validation par la commission pédagogique.	



59

Outils d'expression et d'exploration créative.

UE10-UE14 / EC10.1-EC14.1

Durant des séquences thématiques liées à des problématiques transversales, l'étudiant sera amené à manipuler divers moyens d'expression en affirmant ses choix en lien avec la démarche de son projet. Ces semestres lui permettant de démontrer sa maîtrise dans ses choix esthétiques, plastiques et singuliers.

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Adapter son écriture plastique au contexte et à la nature du projet◊ Mener une recherche plastique en se positionnant et en problématisant◊ Justifier d'une exigence de réalisation et de présentation de la production◊ Développer sa curiosité, archiver un catalogue culturel: veille culturelle et artistique◊ Acquérir un jugement critique et esthétique	<ul style="list-style-type: none">◊ Comprendre le cahier des charges◊ Répondre de manière professionnelle à une demande client◊ Appréhender concrètement la réalité des contraintes techniques◊ Comprendre des stratégies de communication et proposer une démarche créative adéquate◊ Communiquer avec un langage professionnel
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Consolidation des techniques et outils plastiques et graphiques◊ Développement du vocabulaire technique◊ Mini-projets collaboratifs thématiques (couleurs, matières, volumes & mouvements)	<ul style="list-style-type: none">◊ Utilisation appropriée des outils et techniques créatives◊ Expérimentations de projets réels encadrés◊ Maîtrise de la présentation orale et graphique des réalisations◊ Appropriation de la pratique bi-dimensionnelle◊ Mise en forme d'un événement interne
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours construits en transversalité (apport ponctuel de cours magistraux)◊ Veille artistique Poursuite d'une exploration	<ul style="list-style-type: none">◊ Projets collaboratifs entre les deux mentions sur les thématiques de l'année◊ Visites et rencontres extérieures avec des acteurs

	<p>et d'une expression plastique personnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ◊ Mini-projets sous forme d'ateliers ◊ Visites hors les murs (cycle cinéma, Une Saison Graphique, ...) 	<p>professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ◊ Présentations étapes avec installation des projets et oraux devant jury
<p>Évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Évaluations des contenus graphiques ◊ Présentations orales des travaux personnels ◊ Auto-évaluations 	
<p>Validation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Validation par le professeur (contrôle continu); ◊ Validation par la commission pédagogique. 	



Technologie et matériaux. Physique.

UE10-UE14 / EC10.2.1-EC14.2.1

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ S'approprier une problématique scientifique, par exemple associée à un projet créatif : identifier les enjeux scientifiques du projet, effectuer des recherches documentaires.◇ Réaliser : mener à bien une stratégie de résolution, utiliser les équipements de façon adaptée, respecter les règles de sécurité, environnementales et sanitaires.◇ Valider : qualifier la réalisation relativement aux effets et fonctionnalités attendues, concevoir des améliorations dans les protocoles.◇ Communiquer : décrire à l'écrit ou à l'oral et avec précision les protocoles par l'usage d'un vocabulaire adapté, consigner de façon organisée les résultats obtenus.◇ Analyser : imaginer un protocole de résolution en lien avec une problématique scientifique, mettre au point une stratégie.	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Colorimétrie.◇ Gestion de la couleur.◇ Polymérisation.◇ Mécanique appliquée à l'architecture.	<ul style="list-style-type: none">◇ Critères pour le choix des matériaux dans le cadre d'un projet.
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Travaux pratiques contextualisés.◇ Recherches documentaires.◇ Activités appliquées aux métiers de l'art et du design.	<ul style="list-style-type: none">◇ Recherches, mutualisation puis réalisation d'une présentation de synthèse.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◇ Évaluation des travaux pratiques.◇ Évaluation de sujets de recherches.◇ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit.	<ul style="list-style-type: none">◇ Évaluation de la synthèse

Validation

◊ Validation par le professeur (contrôle continu) ;

◊ Validation par la commission pédagogique.



Technologie et matériaux. Traditionnels et Innovants. UE10-UE14 / EC10.2.2-EC14.2.2

Ces semestres visent l'utilisation des connaissances acquises pendant la première année. Durant des séquences thématiques travaillées en transversalité et qui prennent appui, à la fois sur des cours théoriques, des expérimentations personnelles et de la réflexion, il s'agira pour l'étudiant de se positionner et d'opérer les choix judicieux tant dans sa démarche, que dans la conception, en termes de technologies et de matériaux.

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ Identifier et adapter le choix d'un matériau ou d'une technologie dans une démarche de projet◇ Se positionner et intégrer la question environnementale au sein de la démarche<ul style="list-style-type: none">◇ Développer un vocabulaire technique et une communication adaptée à la demande◇ Travailler en équipe autant qu'en autonomie au service d'un projet◇ Faire preuve de distance critique, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre<ul style="list-style-type: none">◇ Développer sa curiosité et se tenir en veille culturelle et technologie◇ Transférer ses connaissances et les appliquer au sein d'une démarche de création	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Projets collaboratifs◇ Études de cas◇ Expérimentations et explorations diverses	
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Cours construits en transversalité (apport ponctuel de cours magistraux)◇ Veille technologique◇ Mini-projets sous forme d'ateliers	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◇ Évaluations écrites et orales des travaux personnels◇ Évaluations ponctuelles	
Validation	<ul style="list-style-type: none">◇ Validation par le professeur (contrôle continu);◇ Validation par la commission pédagogique.	

65

Outils & Langages numériques.

UE10-UE14 / EC10.3-EC14.3

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ Renforcer les compétences abordées au semestre 2◇ Définir les règles de base de la programmation (Processing)◇ Connaître et maîtriser le vocabulaire professionnel de base.◇ Savoir identifier les outils et langages numériques les plus pertinents à la réalisation d'un projet	<ul style="list-style-type: none">◇ Renforcer les compétences abordées au semestre 3◇ Savoir identifier les outils et langages numériques les plus pertinents à la réalisation d'un projet◇ Connaître et maîtriser le vocabulaire professionnel de base.◇ Identifier les nouvelles démarches de conception actuelles.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Les logiciels de PAO◇ Les langages du web : HTML, CSS, Markdown.◇ L'utilisation du numérique au service du design.	<ul style="list-style-type: none">◇ Langage de script : Javascript◇ Environnements de programmation (Processing)◇ L'utilisation du numérique au service du design.
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Exercices pratiques de prise en main des langages : HTML, CSS, Javascript◇ Expérimentations diverses des langages de programmation◇ Micro projets pour mettre en application les savoirs acquis, en lien avec les ateliers de création.	<ul style="list-style-type: none">◇ Expérimentations diverses des langages de programmation◇ Micro projets pour mettre en application les savoirs acquis, en lien avec les ateliers de création.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◇ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit ;◇ Évaluation des travaux personnels.	
Validation	<ul style="list-style-type: none">◇ Validation par le professeur (contrôle continu) ;◇ Validation par la commission pédagogique.	



Langues vivantes.

UE10-UE14 / EC10.4-EC14.4

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Comprendre un document audiovisuel relatif au domaine des arts et du design.◊ Comprendre à l'écrit un article spécialisé dans l'art et le design.◊ Interagir et affirmer sa position sur un sujet de débat relatif au domaine des arts et du design.	<ul style="list-style-type: none">◊ Comprendre à l'écrit un article spécialisé dans l'art et le design.◊ Exprimer à l'écrit ses compétences, attentes et ambitions professionnelles.◊ Interagir avec et savoir se vendre auprès d'un professionnel des arts et du design.◊ Mettre en valeur à l'oral une de ses créations.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Notions essentielles sur le design graphique.◊ L'art engagé et ses différentes formes dans le monde.◊ Débat sur le rôle de l'artiste dans la société.	<ul style="list-style-type: none">◊ Étude d'une fiche métier et d'une annonce d'emploi.◊ Définition de son propre profil professionnel (compétences, attentes, ambitions).◊ Préparation à l'entretien d'embauche.◊ Présentation d'une création personnelle dans son portfolio numérique (format vidéo).
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Constitution autonome d'un vocabulaire de spécialité (mindmaps)◊ Restitution des informations essentielles, détaillées, implicites d'un document audio ou écrit.◊ Recherche autonome sur le thème du débat (préparation des arguments).◊ Fiche d'outils linguistiques nécessaires au débat.	<ul style="list-style-type: none">◊ Constitution autonome d'un vocabulaire de spécialité (mindmap).◊ Restitution des informations essentielles/détaillées/ implicites d'un document authentique.◊ Préparation autonome à l'entretien: conseils, questions types, attitude etc.◊ Fiche d'outils linguistiques nécessaires à la valorisation de ses compétences et ambitions.

		<ul style="list-style-type: none"> ◊ Montage vidéo destiné à son portfolio numérique.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Test de vocabulaire ◊ Compréhension écrite ◊ Interaction durant le débat 	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Restitution à l'écrit de son propre profil professionnel. ◊ Interaction lors de l'entretien d'embauche. ◊ Présentation vidéo d'une de ses créations.
Validation	<ul style="list-style-type: none"> ◊ Validation par le professeur (contrôle continu); ◊ Validation par la commission pédagogique. 	



Contextes économiques et juridiques.

UE10-UE14 / EC10.5-EC14.5

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances et compétences de droit, d'économie, de gestion et de communication professionnelle qu'ils seront amenés à mobiliser dans le cadre de leurs activités professionnelles.

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◇ Mobiliser les savoirs acquis en S1-S2◇ Mettre en œuvre les compétences développées en S1-S2	<ul style="list-style-type: none">◇ Construire une offre commerciale en lien avec les projets S3
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◇ Projets concrets :<ul style="list-style-type: none">- Entrepreneuriat- Stage+ Projets transversaux◇ Réponses aux problématique dans le cadre d'une création d'entreprise ou d'activité, dans le cadre d'un stage◇ Justification des choix	<ul style="list-style-type: none">◇ Projets concrets en transversalité avec les domaines techniques
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◇ Notions théoriques en lien avec les problématiques rencontrées dans les projets◇ Travaux personnels et en groupe◇ Travail sur des supports multiformes◇ Utilisation d'outils et de ressources du numérique	<ul style="list-style-type: none">◇ Travail sur des supports multiformes.◇ Utilisation d'outils et de ressources du numérique.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◇ Évaluation diagnostique en début d'année;◇ Évaluation des travaux personnels;◇ Évaluation de l'acquisition des connaissances à l'écrit.	
Validation	<ul style="list-style-type: none">◇ Validation par le professeur (contrôle continu);◇ Validation par la commission pédagogique.	



Techniques et Savoir-Faire.

UE11-UE15 / EC11.1-EC15.1

Pendant cette période, l'étudiant devra acquérir les outils de création et de conception qui coordonne la connaissance à l'acte. Il devra développer une attitude de mise en jeu et d'interrogation de gestes élaborés, de matériaux complexes. Il s'agira pour l'étudiant d'interroger des savoir-faire connus avec curiosité et respect. Il devra les réinvestir par la pratique et le rapprochement des connaissances et compétences acquises dans les autres enseignements, donnant du sens aux productions élaborées par l'étudiant.

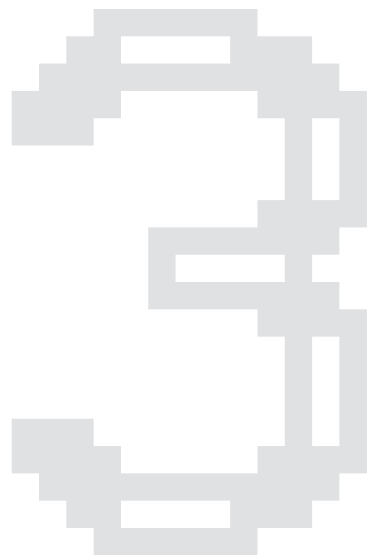
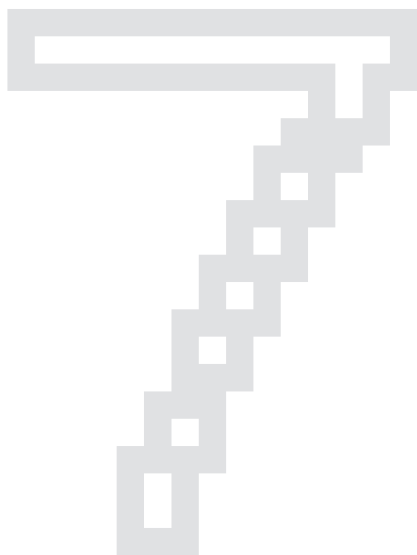
	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Maîtriser des savoir-faire, des techniques et des pratiques de réalisation et de représentation;◊ Mener des recherches de techniques et de savoir-faire◊ Adapter l'utilisation des techniques en rapport aux contextes et à la nature des projets traités◊ Maîtriser le contexte de représentation et évaluer ses champs techniques et technologiques.◊ User d'un langage technique et professionnel.	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Consolidation des acquis et utilisation de savoir-faire et de techniques. Ateliers divers;◊ Positionnement d'un vocabulaire et d'une écriture technique. Gestes et outils;	<ul style="list-style-type: none">◊ Choix des techniques et des savoir-faire dans le cadre de projets◊ Positionnement d'un vocabulaire et d'une écriture technique. Gestes et outils;
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours théoriques, fondamentaux techniques et production;◊ Miro-projets individuels ou collaboratifs thématiques (couleurs, matières, volumes & mouvements) sous forme d'ateliers◊ Travaux pratiques, techniques et technologiques; observations, croquis, prise de notes, fabrication...;◊ Conception et tenue de carnet individuel;◊ Production individuelle et collective.◊ Visites d'ateliers et d'entreprises liées directement aux techniques étudiées (de la théorie à la pratique)	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◊ Évaluation des acquisitions;	



◊ Évaluation des travaux personnels.

Validation

◊ Validation par le professeur (contrôle continu);
◊ Validation par la commission pédagogique.



Pratique et mise en œuvre de projet.

UE11-UE15 / EC11.2-EC15.2

Pendant cette période, l'étudiant sera amené à analyser diverses problématiques en affirmant ses choix en lien avec la démarche de son projet. Ces semestres lui permettant de démontrer sa maîtrise dans ses choix esthétiques et techniques autour de deux grands objectifs, la création et l'innovation.

	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Développer une veille culturelle et artistique (sources et références);◊ Mener une analyse l'ensemble des données (techniques, esthétiques...) d'une problématique proposée;◊ Adapter une expression cohérente au contexte et à la nature du projet;◊ Justifier d'une exigence de réalisation et de présentation de la production (axes de recherches et de réflexion);◊ Acquérir une démarche argumentée et critique de l'ensemble de son travail;◊ Construire un dossier de présentation des étapes et des évolutions de recherches.	<ul style="list-style-type: none">◊ Maîtriser la compréhension et l'analyse d'une problématique, d'un cahier des charges.◊ Répondre de manière professionnelle à une demande (Conception de maquettes à l'aide de logiciels et d'outils spécifiques);◊ Répondre concrètement aux contraintes techniques d'un projet;◊ Construire une stratégie de communication avec un langage adapté et professionnel◊ Concevoir de multiples pistes de réflexion et de conception.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Micro-projets transversaux: de sujets courts à des cahiers des charges denses, seul ou en groupe de travail;◊ Pratiques techniques: suivi des techniques des étudiants et de leur progression dans les pratiques de conception;◊ Oraux et auto-évaluation: suivi des projets avec entretien individuel ou de groupe, spontané ou programmé;◊ Projets en partenariat: sujets réalisés en partenariat avec des acteurs extérieurs;◊ Workshops.	
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Succession de travaux personnels ou de groupe à partir de sujets donnés. (Micro-projets, pratiques diverses...);	

	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours magistraux, théoriques et pratiques;◊ Entretiens individuels et collectifs.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◊ Auto-évaluation;◊ Évaluation des travaux personnels. Productions et oraux.
Validation	<ul style="list-style-type: none">◊ Validation par les professeurs (contrôle continu);◊ Validation par la commission pédagogique.



Communication et médiation du projet.

UE11-UE15 / EC11.3-EC15.3

Entre intuition et stratégie, l'objectif de cet enseignement est d'amener l'étudiant sur le chemin du positionnement, du regard réflexif, de l'analyse et de l'élaboration en matière de modes et codes de communication ainsi que de transmission de projets. Ses travaux seront en lien avec les différents projets en cours, qu'ils soient individuels ou collectifs, et impliqueront de la part de l'étudiant d'être actif et de s'engager personnellement dans les productions proposées afin d'y développer sa capacité à définir et à fixer l'univers singulier de son projet puis à le rendre identifiable.

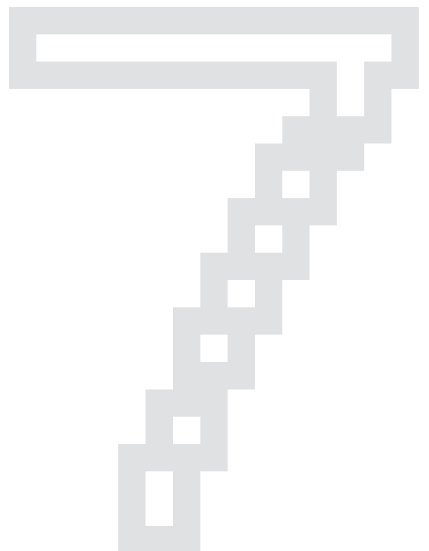
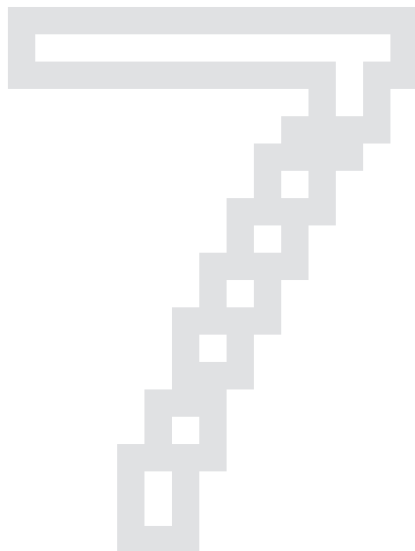
	Semestre III	Semestre IV
Compétences visées.	<ul style="list-style-type: none">◊ Consolider les compétences du S3◊ Maîtriser les techniques d'énonciation des idées d'un projet◊ Communiquer efficacement et lisiblement les multiples aspects d'un projet (contexte, techniques, contraintes...)◊ Élaborer des principes de médiation et d'interaction autour des différents métiers d'art et du design<ul style="list-style-type: none">◊ Élaborer un argumentaire construit.◊ Etablir une cohérence entre fond et forme en adéquation avec les contraintes des différents supports<ul style="list-style-type: none">◊ Proposer différents modes d'expression en adéquation avec le projet◊ User d'un langage adapté et professionnel	
Contenus	<ul style="list-style-type: none">◊ Élaboration de dossiers. Formes et interactivité;◊ Conception de multiples supports de médiation;◊ Oraux: Présentation orale des projets réalisés en Mise en œuvre de projet;◊ Auto-évaluation: suivi des projets avec entretien individuel ou de groupe, spontané ou programmé.	
Organisation	<ul style="list-style-type: none">◊ Cours magistraux, théoriques et pratiques;◊ Entretiens individuels et collectifs;◊ Présentation orale des travaux personnels et des travaux de groupes.	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">◊ Évaluation de l'évolution de l'étudiant à travers des entretiens individuels;	



◊ Évaluation des oraux. Installations et expositions.

Validation

◊ Validation par les professeurs (contrôle continu);
◊ Validation par la commission pédagogique.



Procès verbal

PROCÈS VERBAL DU JURY

Diplôme National des métiers d'arts et du Design

S2

Année 1 – 2019 . 20

Mention Espace. Parcours espaces de communication virtuels 2D et 3D

Événement. Parcours graphisme et objets communicants

Nom : De Paul

Prénom : Vincent

Date de naissance : 24 avril 1581

Enseignements	UE	Code	Moy EC	Compétences	Moy UE	ECTS
Humanités, Philosophie	UE5	EC5.1.1	16	Maitrisées	Validée	8
Humanités, Lettres		EC5.1.2	14	Acquis		
Culture des arts, du design et des technologies		EC5.2	13	Acquis		
Outils d'expression et d'exploration créative	UE6	EC6.1	12	En cours d'acquisition	Validée	11
Technologie et Matériaux. Physique		EC6.2.1	9	En cours d'acquisition		
Technologie et Matériaux. Traditionnels & Innovants		EC6.2.2	10	Acquis		
Outils et langages numériques		EC6.3	9	En cours d'acquisition		
Langues Vivantes		EC6.4	10	Acquis		
Contexte Économique et Juridique	UE7	EC6.5	13	Acquis	Validée	8
Techniques et Savoir-Faire		EC7.1	14	Acquis		
Pratiques de Mise en Œuvre de projet		EC7.2	15	Acquis		
Communication et Médiation de projet	UE8	EC7.3	18	Maitrisées	Validée	3
Parcours Professionnel et poursuite d'étude		EC8.1	16	Acquis		
Stage		EC8.2	12	Acquis		
Moyenne générale obtenue / ECTS délivrés					13,6	30

Absences :

/

Validé

Le 25/06/2020

Retards :

1

Validé par Compensation

à Le Havre

Présence :

/

Validé par Rattrapages

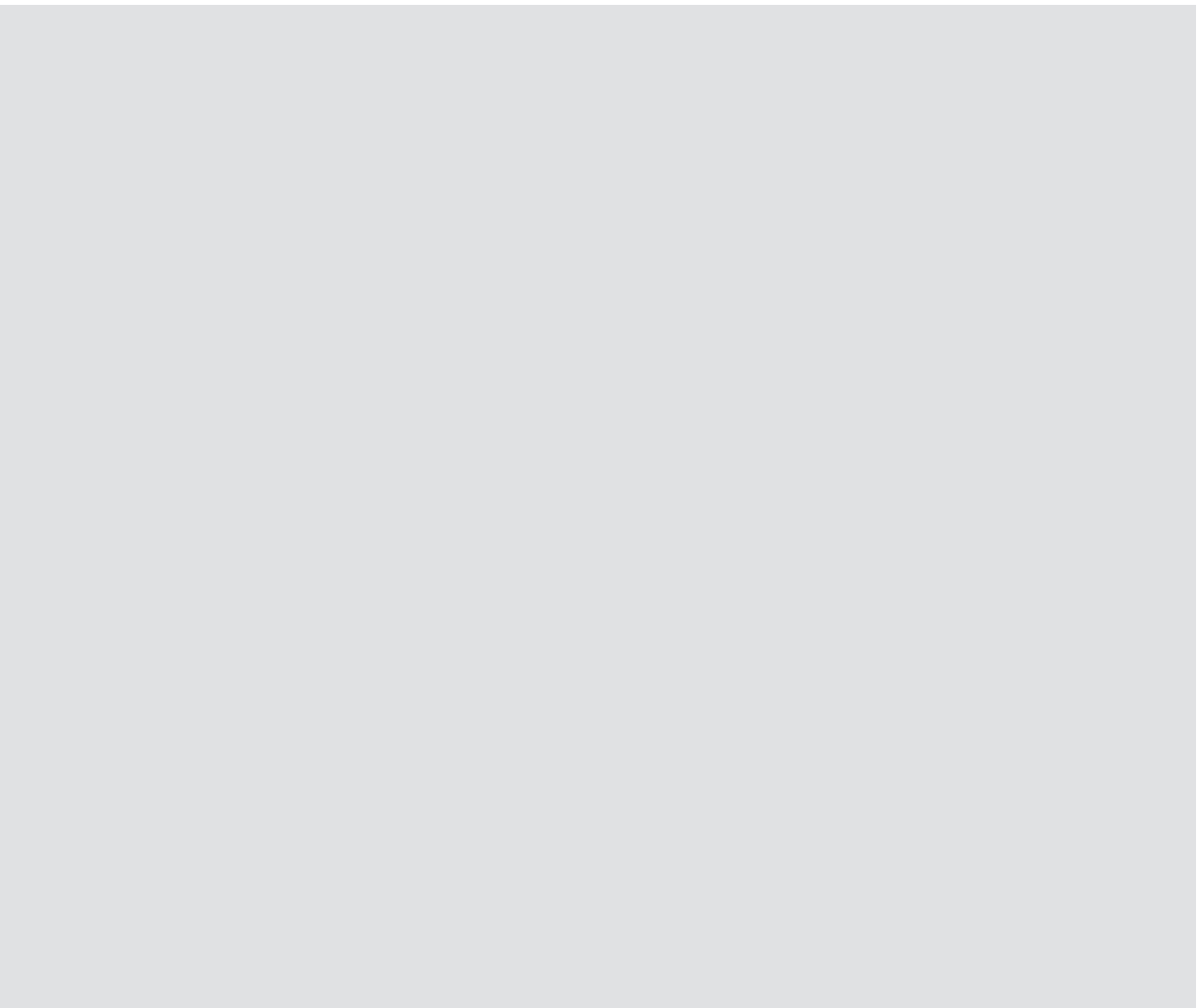
La.le Président.e du Jury

Rattrapages

Redoublement

Réorientation

PV . EXEMPLE



Convention de Stage

DIPLÔME NATIONAL DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN

Mention Espace

DNMADe 1 DNMADe 2 DNMADe 3

Mention Événement

DNMADe 1 DNMADe 2 DNMADe 3

Établissement d'enseignement

Groupe Scolaire Saint Vincent
5 rue Dumont d'Urville
76600 Le Havre
tél: 02.35.25.07.18
courriel: info@stvp.fr
web: stvp.fr

Représenté par Madame Huet.

Structure d'accueil

Nom :

Adresse :

Représenté par :

en qualité :

Nature de l'activité :

Tutrice/tuteur :

Service d'accueil :

Tél :

Courriel :

Étudiant stagiaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Nom du représentant légal si mineur.e :

Objet du Stage

Période du

au

Représentant une durée totale de
jour.s /semaine.s

Encadrement du Stagiaire

Nom de l'enseignant référent :

Tél :

Courriel :

Nom de la tutrice·tuteur :

Tél :

Courriel :

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT.

ARTICLE 1 – Objet et dispositions de la convention

La présente convention règle les rapports de l'organisme d'accueil avec l'établissement d'enseignement et l'étudiant·e stagiaire. La convention est signée par la Cheffe d'Établissement et la·le représentant·e de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil de l'étudiant·e. Elle est également signée par l'étudiant·e (ou, s'il/elle est mineur·e, par sa·son représentant·e légal·e), ainsi que par l'enseignant·e référent·e et le tuteur ou la tutrice en entreprise chargés du suivi de l'étudiant·e.

ARTICLE 2 – Objectif du stage

Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant·e stagiaire acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle. L'étudiant·e stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. Le programme est établi par l'établissement d'enseignement et l'organisme d'accueil en fonction du programme général de la formation dispensée.

Les compétences à acquérir et/ou à développer se trouvent en pièce jointe.

ARTICLE 3 – Accueil et encadrement de l'étudiant·e

L'étudiant·e est suivi·e par l'enseignant·e référent·e désigné·e dans la présente convention ainsi que par le service de l'établissement en charge des stages. Le tuteur/la tutrice de stage désignée par l'organisme d'accueil dans la présente convention est chargé·e d'assurer le suivi de l'étudiant·e et d'optimiser les conditions de réalisation du stage conformément aux stipulations pédagogiques définies.

L'organisme d'accueil peut autoriser l'étudiant·e à se déplacer. Toute difficulté survenue dans la réalisation et le déroulement du stage, qu'elle soit constatée

par l'étudiant·e stagiaire ou par le tuteur/la tutrice de stage, doit être portée à la connaissance de l'enseignant·e référent·e et de l'établissement d'enseignement afin d'être résolue au plus vite.

ARTICLE 4 – Modalités–Durée du stage

La durée hebdomadaire de présence du stagiaire dans l'organisme d'accueil sera de 35 heures sur la base d'un temps complet ou sur la base d'un temps partiel. Le travail de nuit est interdit à l'étudiant·e de moins de seize ans entre vingt heures et six heures. En ce qui concerne la durée du travail, tous les étudiants·es sont soumis à la durée hebdomadaire légale ou conventionnelle si celle – ci est inférieure à la durée légale. Dans l'hypothèse où l'étudiant·e majeur·e est soumis·e à une durée hebdomadaire modulée, la moyenne des durées de travail hebdomadaire effectuées pendant la période en milieu professionnel ne pourra excéder les limites légales.

ARTICLE 5 – Statut et obligation de l'étudiant·e

L'étudiant·e demeure, durant ces périodes de formation en milieu professionnel, sous le statut de son établissement d'enseignement. Il/elle reste sous la responsabilité de son chef d'établissement. Il/elle ne peut prétendre à aucune rémunération de l'entreprise. Toutefois, il peut lui être alloué une gratification. En France, le versement d'une gratification au stagiaire est obligatoire dès lors qu'il est accueilli par l'entreprise plus de 2 mois : soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour, ou encore à partir de la 309^e heure, au cours de la même année scolaire ou universitaire, même si sa présence n'est pas continue. Sauf en cas de règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre – mer françaises et pour les stages relevant de l'article L.4381 – 1 du Code de la santé publique.

Le montant horaire de la gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L.241 – 3 du Code de la Sécurité sociale. Une convention de branche ou un accord professionnel peut définir un montant supérieur à ce taux. Lorsque le montant de la gratification dépasse le plafond indiqué ci – dessus, les obligations de l'employeur incombent à l'entreprise d'accueil du stagiaire, conformément aux dispositions du II – A de l'article R. 421 – 4 du code de la sécurité sociale.

La gratification due par un organisme de droit public ne peut être cumulée avec une rémunération versée par ce même organisme au cours de la période concernée. La gratification est due sans préjudice du remboursement des frais engagés par le stagiaire pour effectuer son stage et des avantages offerts, le cas échéant, pour la restauration, l'hébergement et le transport.

L'organisme peut décider de verser une gratification pour les stages dont la durée est inférieure ou égale à deux mois. En cas de suspension ou de résiliation de la présente convention, le montant de la gratification due au stagiaire est proratisé en fonction de la durée du stage effectué. La durée donnant droit à gratification s'apprécie compte tenu de la présente convention et de ses avenants éventuels, ainsi que du nombre de jours de présence effective du/de la stagiaire dans l'organisme.

L'étudiant-e ne doit pas être pris-e en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise.

ARTICLE 6 – Régime – Protection et responsabilités/assurance

Pendant la durée du stage, l'étudiant-e reste affilié-e à son régime de Sécurité sociale antérieur. Pour les stages à l'étranger, des dispositions particulières (signalément en amont à la sécurité sociale) sont applicables sous réserve de conformité avec la législation du pays d'accueil et de celle régissant le type d'organisme d'accueil.

1. Concernant la protection accident du travail à l'étranger et pour pouvoir bénéficier de la législation française sur la couverture accident du travail, le présent stage doit :

- être d'une durée au plus égale à 6 mois, prolongations incluses
- ne donner lieu à aucune rémunération susceptible d'ouvrir des droits à une protection accident du travail dans le pays d'accueil
- se dérouler exclusivement dans l'organisme signataire de la présente convention
- se dérouler exclusivement dans le pays d'accueil étranger mentionné.

Si ces conditions ne sont pas remplies, l'organisme d'accueil s'engage à cotiser pour la protection du stagiaire et à faire les déclarations nécessaires en cas d'accident de travail.

2. La déclaration des accidents de travail incombe à l'établissement d'enseignement qui doit en être informé par l'organisme d'accueil par écrit dans un délai de 48 heures.

3. La couverture concerne les accidents survenus :

- dans l'enceinte du lieu de stage
- sur le trajet aller – retour habituel entre la résidence du stagiaire sur le territoire étranger et le lieu du stage
- dans le cadre d'une mission confiée par l'organisme d'accueil du stagiaire et obligatoirement par ordre de mission
- lors du premier trajet pour se rendre depuis son domicile sur le lieu de sa résidence durant le stage (déplacement à la date du début du stage)
- lors du dernier trajet de retour depuis sa résidence durant le stage à son domicile personnel.

4. Pour le cas où l'une seule des conditions prévues n'est pas remplie, l'organisme d'accueil s'engage à couvrir l'étudiant-e contre le risque d'accident de travail, de trajet et les maladies professionnelles et à en assurer toutes les déclarations nécessaires.

5. Dans tous les cas :

- si l'étudiant-e est victime d'un accident de travail durant le stage, l'organisme d'accueil doit impérativement signaler immédiatement cet accident à l'établissement d'enseignement :
- si l'étudiant-e remplit des missions limitées en – dehors de l'organisme d'accueil ou en dehors du pays du stage, l'organisme d'accueil doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour lui fournir les assurances appropriées.

L'organisme d'accueil et l'étudiant-e déclarent être garantis au titre de la responsabilité civile. Pour les stages à l'étranger ou outre – mer, l'étudiant-e s'engage à souscrire un contrat d'assistance (rapatriement sanitaire, assistance juridique...) et un contrat d'assurance individuel accident. Lorsque l'organisme d'accueil met un véhicule à la disposition de l'étudiant-e, il lui incombe de vérifier préalablement que la police d'assurance du véhicule couvre son utilisation par un-e étudiant-e. Lorsque dans le cadre de son stage, l'étudiant-e utilise son propre véhicule ou un véhicule prêté par un tiers, il/elle déclare expressément à l'assureur dudit véhicule et, le cas échéant, s'acquiesce de la prime y afférente.

ARTICLE 7 – Discipline

L'étudiant-e stagiaire est soumis à la discipline et aux clauses du règlement intérieur qui lui sont applicables et qui sont portées à sa connaissance avant le début du stage, notamment en ce qui concerne les horaires et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'organisme d'accueil.

Toute sanction disciplinaire ne peut être décidée que par l'établissement d'enseignement. Dans ce cas, l'organisme d'accueil informe l'enseignant-e référent-e et l'établissement des manquements et fournit éventuellement les éléments constitutifs.

En cas de manquement particulièrement grave à la discipline, l'organisme d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage tout en respectant les dispositions fixées à l'article 8 de la présente convention.

ARTICLE 8 – Congés – Interruption du stage

En France (sauf en cas de règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre-mer françaises ou dans les organismes de droit public), en cas de grossesse, de paternité ou d'adoption, l'étudiant-e stagiaire bénéficie de congés et d'autorisations d'absence d'une durée équivalente à celle prévues pour les salariés aux articles L. 1225 – 16 à L. 1225 – 28, L. 1225 – 35, L. 1225 – 37, L. 1225 – 46 du Code du travail. Pour les stages dont la durée est supérieure à deux mois et dans la limite de durée maximale de six mois, des congés ou autorisations d'absence sont possibles.

Pour toute autre interruption temporaire du stage (maladie, absence injustifiée...) l'organisme d'accueil avertit l'établissement d'enseignement par courrier.

Toute interruption du stage, est signalée aux autres parties à la convention et à l'enseignant-e référent-e. Une modalité de validation est mise en place le cas échéant par l'établissement. En cas d'accord des parties à la convention, un report de la fin du stage est possible afin de permettre la réalisation de la durée totale du stage prévue initialement. Ce report fera l'objet d'un avenant à la convention de stage. En cas de volonté d'une des trois parties (organisme d'accueil, étudiant-e stagiaire et établissement d'enseignement) d'arrêter le stage, celle-ci doit immédiatement en informer les deux autres parties par écrit.

Les raisons invoquées seront examinées en étroite concertation. La décision définitive d'arrêt de stage ne sera prise qu'à l'issue de cette phase de concertation.

ARTICLE 9 – Confidentialité

Le devoir de réserve est de rigueur absolue et apprécié par l'organisme d'accueil compte – tenu de ses spécificités. L'étudiant-e est soumis-e au secret professionnel. Il/elle prend donc l'engagement de n'utiliser en aucun cas les informations recueillies ou obtenues pour en faire publication, communication à des tiers sans accord préalable de l'organisme d'accueil, y compris le rapport de stage. Cet engagement vaut non seulement pour la durée du stage mais également après son expiration. L'étudiant-e s'engage à ne conserver, emporter, ou prendre copie d'aucun document ou logiciel, de quelque nature que ce soit, appartenant à l'organisme d'accueil, sauf accord de ce dernier. Dans le cadre de la confidentialité des informations contenues dans le rapport de stage, l'organisme d'accueil peut demander une restriction de la diffusion du rapport, voire le retrait de certains éléments confidentiels.

ARTICLE 10 – Propriété intellectuelle

Conformément au Code de la propriété intellectuelle, dans le cas où les activités de l'étudiant-e donnent lieu à la création d'une œuvre protégée par le droit d'auteur ou la propriété industrielle (y compris un logiciel), si l'organisme d'accueil souhaite l'utiliser et que le l'étudiant-e stagiaire en est d'accord, un contrat devra être signé entre l'étudiant-e stagiaire (auteur) et l'organisme d'accueil.

Le contrat devra alors notamment préciser l'étendue des droits cédés, l'éventuelle exclusivité, la destination, les supports utilisés et la durée de la cession, ainsi que, le cas échéant, le montant de la rémunération due l'étudiant-e stagiaire au titre de la cession. Cette clause s'applique quel que soit le statut de l'organisme d'accueil.

ARTICLE 11 – Fin de stage – Rapport – Evaluation

1. Attestation de stage : à l'issue du stage, l'organisme d'accueil délivre une attestation dont le modèle figure en annexe, mentionnant au minimum la durée effective du stage et, le cas échéant, le montant de la grat-

ification perçue. L'étudiant·e stagiaire devra produire cette attestation à l'appui de sa demande éventuelle d'ouverture de droits au régime général d'assurance vieillesse prévue à l'art. L. 351 – 17 du Code de la Sécurité sociale.

2. Évaluation de l'activité du stagiaire: à l'issue du stage, l'organisme d'accueil renseigne une fiche d'évaluation des compétences et activités du stagiaire qu'il retourne à l'enseignant·e référent·e

3. Modalités d'évaluation pédagogiques: l'étudiant·e devra préciser la nature du travail à fournir – rapport, etc. – éventuellement en joignant une ou des annexes(s).

4. Le tuteur de l'organisme d'accueil ou tout membre de l'organisme d'accueil appelé à se rendre dans l'établissement d'enseignement dans le cadre de la préparation, du déroulement et de la validation du stage ne peut prétendre à une quelconque prise en charge ou indemnisation de la part de l'établissement d'enseignement.

Lu et approuvé, le

**Nom & Signature du représentant
de l'organisme d'accueil**

**Nom & Signature du·de la tuteur·tutrice
de stage**

**Nom & Signature de la cheffe
d'établissement**

Nom & Signature du·de la référent·e

Nom & Signature de l'étudiant·e

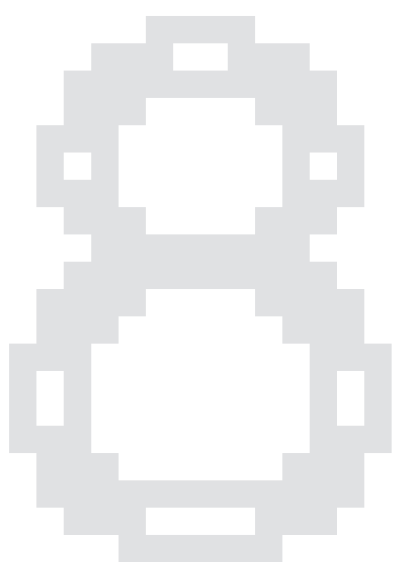


RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION





Vie Étudiante

Démarches administratives

Le Havre/Crous Normandie

Pour toutes vos questions ; bourses et logement, l'antenne du Havre vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15 au 117 rue Casimir Delavigne
76600 LE HAVRE
02 35 19 74 74
resid-villebasse@crous-normandie.fr

Dossier Social Etudiant

Demande de bourse et/ou logement est formulée par l'intermédiaire du Dossier Social Etudiant (DSE).
Une procédure en ligne et unique via le portail : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Vie culturelle

Le Havre est une ville qui offre de nombreuses possibilités d'ouverture à la culture.

Salles de spectacles

MAISON DE LA CULTURE DU HAVRE

7, rue Sully
76600 Le Havre
02 35 42 06 30
<http://www.asso-maisondelaculture.fr>

L'ESPACE OSCAR NIEMEYER (LE VOLCAN)

8 place Oscar Niemeyer
76600 Le Havre
02 35 19 10 20
<https://www.levolcan.com>

LE TETRIS

Salle de spectacle et lieu de création
FORT DE TOURNEVILLE
33 RUE DU 329E R.I
76620 Le Havre
02 35 19 00 38
<https://letetris.fr>

LE THEATRE DE L'HOTEL DE VILLE

Place Jacques Tournant
76600 Le Havre
02 35 19 45 74
<https://thv.lehavre.fr>

Musées & Galeries

LE MUMA

Musée Malraux
2 boulevard Clemenceau
76600 Le Havre
02 35 19 62 62
<http://www.muma-lehavre.fr>

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

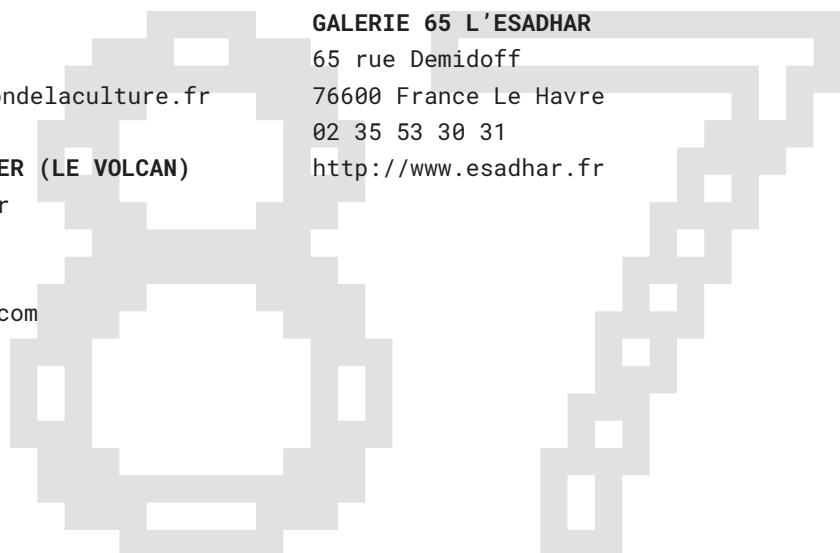
Place du Vieux Marché
76600 Le Havre
02 35 41 37 28
<http://www.museum-lehavre.fr>

MAISON-MUSÉE DE L'ARMATEUR

3 quai de l'Ile
76600 Le Havre
02 35 19 09 70
<https://www.lehavre.fr/annuaire/maison-de-larmateur>

GALERIE 65 L'ESADHAR

65 rue Demidoff
76600 France Le Havre
02 35 53 30 31
<http://www.esadhar.fr>



ABBAYE DE GRAVILLE

Rue de l'Abbaye
76600 LE HAVRE
02 35 24 51 00
<https://www.lehavre.fr/annuaire/abbaye-de-graville>

ARTOTHÈQUE ESADHAR

74-76 rue Paul Doumer
76600 Le Havre
09 70 21 02 14
<https://esadhar.fr/fr/artotheque>

LE PORTIQUE

30 Rue Gabriel Péri
76600 Le Havre
09 80 85 67 82
<http://www.leportique.org>

LA FORME

8 Rue Pierre Faure
76600 Le Havre
02 35 43 31 46
<https://galerielaforme.com>

LA GLACIÈRE

9 Rue Rollon
76600 Le Havre
<http://exhibition.laglaciere-lh.fr>

CONSERVATOIRE MARITIME DU HAVRE

Quai du Brésil
76600 Le Havre
02 35 24 40 05
<https://conservatoire-maritime.com>

MAISON DE L'ESTUAIRE

<http://www.maisondelestuaire.org>

PORT CENTER DU HAVRE

Espace André Graillet
Chaussée John Kennedy
76600 Le Havre
02 32 74 70 49
info@lehavreportcenter.com

HÔTEL DUBOCAGE DE BLÉVILLE

1 Rue Jérôme Bellarmato
76600 Le Havre
02 35 41 69 21
<https://www.lehavre.fr/annuaire/hotel-dubocage-de-bleville-musee3/BIBLIOTHÈQUES>

Le pôle culturel du Crous Normandie

situé au Havre vous accueille
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
au 41 rue Casimir Delavigne
76600 LE HAVRE

Bibliothèques

LA BIBLIOTHÈQUE ARMAND SALACROU

17 Rue Jules Lecesne
76600 Le Havre
02 35 19 70 00
<http://lireauhavre.fr>

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

25 Rue Philippe Lebon
76600 Le Havre
02 32 74 44 14
<https://bu.univ-lehavre.fr>

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ESADHAR

65 Rue Demidoff
76600 Le Havre
02 35 53 30 31
<https://esadhar.fr/fr/bibliotheque>



Jardins

LES JARDINS SUSPENDUS

84 Rue du Fort
76620 Le Havre
02 35 19 61 27
<https://www.lehavre-etretat-tourisme.com>

JARDIN JAPONAIS DU PORT AUTONOME DU HAVRE

Chaussée Lamandé
76600 Le Havre
02 32 74 74 00

FORT DE TOURNEVILLE

55 Rue du 329ème RI
76620 Le Havre
02 35 54 02 70

LES BAINS DES DOCKS

Quai de la Réunion
76600 Le Havre
02 32 79 29 55
<https://www.vert-marine.info/lesbainsdesdocks>

Festivals

OUEST PARK FESTIVAL

Fort de tourneville
55 rue du 329e
76620 LE HAVRE
<https://www.ouestpark.com>

FESTIVAL BÉTON

<https://beton.cool>

MOZ'AÏQUE

Les Jardins Suspendus
<https://mozaique.lehavre.fr>

Lieux

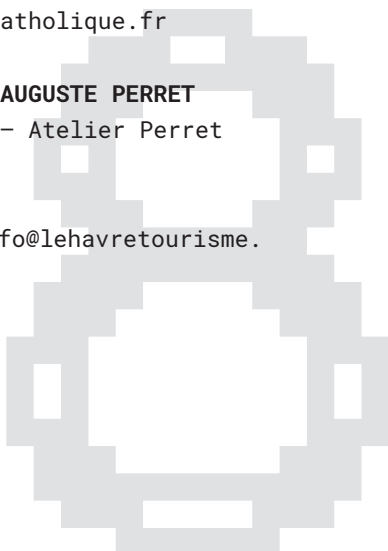
incontournables

L'ÉGLISE SAINT JOSEPH

130 Boulevard François 1er
76600 Le Havre
<https://www.lehavre.catholique.fr>

L'APPARTEMENT TÉMOIN AUGUSTE PERRET

Maison du Patrimoine - Atelier Perret
Place Auguste Perret
02 35 22 31 22
maison-patrimoine-info@lehavretourisme.com



Lexique

UE: Unité d'Enseignement correspond à un ou plusieurs Enseignements Constitutifs.

EC: Enseignement Constitutif qui peut être divisé en différents modules de cours.

ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System):

Ce système permet d'attribuer des crédits à toutes les composantes d'un programme d'études. Il offre une meilleure lisibilité européenne et constitue par ce moyen un outil complémentaire au diplôme, facilitant la mobilité nationale et internationale. En France, 60 crédits ECTS équivalent à un an d'étude. Dans un souci d'harmonisation européenne des diplômes, chaque Unité d'Enseignement (UE) validée en fin de semestre permet donc l'attribution de ces crédits par UE.

CM: Cours Magistraux.

TD: Travaux Dirigés.

TP: Travaux Pratiques.



